

Cahier de
l'Observatoire
des jeunes

5


Mission Locale **Montpellier**
Méditerranée Métropole

2024-2028
LABELLISÉE!
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

LE SERVICE CIVIQUE ET SES EFFETS DANS LES PARCOURS DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MISSION LOCALE

**SEPTEMBRE
2026**



Préface

Depuis 2016, la Mission Locale anime la plateforme du Service Civique qui accompagne les jeunes dans leur recherche de mission. Elle joue également un rôle d'intermédiation en portant des missions pour le compte d'autres structures. En dix ans, ce sont près de 750 jeunes qui ont intégré une mission de volontariat portée par la Mission Locale.

Le Service Civique permet d'acquérir des compétences, de prendre confiance, de sortir de l'isolement, de découvrir un environnement professionnel, de confirmer une orientation ou, au contraire, d'ouvrir une nouvelle voie. Pour certains jeunes, il constitue un tremplin vers l'emploi ou la formation ; pour d'autres, une étape dans un parcours plus long, qui demande du temps et un accompagnement adapté. Ce cinquième Cahier de l'Observatoire des Jeunes propose de regarder au-delà du dispositif lui-même pour s'intéresser à ses effets sur les parcours personnels et professionnels.

Cette étude nous rappelle qu'une mission de Service Civique ne produit pas ses effets par elle-même : l'expérience vécue compte autant que le dispositif qui la rend possible. La qualité de la mission, la présence du tuteur, la possibilité d'expérimenter, de progresser et de construire son projet d'avenir sont autant de conditions qui peuvent transformer une expérience d'engagement en véritable étape de parcours.

Ce cahier apporte ainsi un regard concret sur dix années de pratique toujours dans un objectif : mieux connaître les jeunes que nous accompagnons, analyser nos pratiques et capitaliser sur nos expériences pour continuer à faire évoluer nos réponses. Il nous invite également à regarder les parcours dans leur diversité, à reconnaître les avancées parfois discrètes et à mieux identifier les conditions qui permettent à chaque jeune de tirer pleinement parti de son expérience.

Abder ABOUITMAN

Directeur général de la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole

Table des matières

Introduction.....	4
Une plateforme Service Civique à la Mission Locale, pour favoriser le développement, l'accessibilité et la pertinence du dispositif	6
Le rôle de la plateforme Service Civique à la MLJ3M	6
Le Service Civique et son principe d'accessibilité	6
La plateforme Service Civique et son rôle d'intermédiation	8
Les obstacles à l'accès au Service Civique	9
L'accès à l'information et l'accessibilité des procédures.....	9
Des missions plus accessibles que d'autres	11
Le facteur financier, parfois un obstacle à l'entrée en Service Civique	11
Les actions spécifiques de la Mission Locale pour mieux informer les jeunes et les orienter vers les missions de Service Civique les plus pertinentes	12
Mieux informer les jeunes.....	12
Développer les partenariats et orienter vers les missions pertinentes.....	13
Un accompagnement renforcé, pendant et après la mission	14
Les caractéristiques des volontaires portés par la MLJ3M	15
L'évolution du nombre de volontaires et la diversité des profils	15
Une majorité de jeunes femmes	16
Un nombre important de jeunes relevant de publics spécifiques.....	19
Des motivations plurielles	21
Chercher une mission de Service Civique, comme on recherche un emploi.....	21
L'envie d'aider et d'être utile	22
Mettre à profit un temps de pause ou d'attente	23
Les effets du Service Civique, multiples et différenciés selon les jeunes et selon les missions	24
Le Service Civique, une expérience formatrice	25
Acquérir des compétences et prendre confiance.....	25
Trouver sa place, rencontrer, s'ouvrir et acquérir un statut	26
Un accès facilité au monde professionnel pour certains, une reprise d'études pour les jeunes « en césure », une étape dans un parcours plus long pour les autres	27
Les résultats en matière d'insertion professionnelle.....	27
Un tremplin vers l'emploi	29
Une aide à l'orientation et à la reprise d'étude ou de formation professionnelle	30
Le Service Civique, comme étape dans des parcours d'insertion plus longs	31
Des parcours parfois "empêchés"	34
Conclusion et perspectives : l'importance d'un accompagnement de qualité.....	34
Liste des sigles.....	37
Bibliographie	38

Introduction

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique a connu une évolution importante depuis 15 ans. De 15 000 jeunes volontaires concernés en 2011, leur nombre est passé à 150 000 jeunes en 2024. Fin 2026, plus d'1 million de jeunes auront effectué un Service Civique. Les missions, réalisées à l'origine essentiellement dans les associations, se sont diversifiées et se sont développées dans les collectivités territoriales et les services publics.

A sa création, le Service Civique, dispositif de volontariat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), a mis en avant l'objectif de l'engagement citoyen, permettant de « servir les valeurs de la République » selon la loi¹. Progressivement, le dispositif est présenté non plus uniquement comme un moyen de contribuer à l'intérêt général mais aussi comme un outil d'ouverture et d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes. Mais contrairement à d'autres dispositifs spécifiquement axés sur l'emploi, l'accent est mis ici sur une approche plus globale de l'insertion, incluant la dimension de la citoyenneté et de l'expérience humaine. Même si la baisse des crédits alloués au Service Civique a entraîné en 2025 une diminution du nombre de missions proposées, il est aujourd'hui intégré durablement dans les politiques de jeunesse en France.

L'accessibilité étant l'un des principes fondamentaux du Service Civique, l'Agence du Service Civique² est chargée de faire respecter la volonté d'ouvrir cette politique à tous les jeunes quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles ou leur niveau de formation. Il s'agit de permettre aux jeunes les moins favorisés de côtoyer à travers le volontariat des espaces, des milieux et des acteurs sociaux différents.

C'est dans cet objectif que le réseau des Missions Locales s'est engagé, dès 2010, dans le développement du dispositif, quantitativement et qualitativement, et en particulier pour contribuer à son accessibilité et à sa pertinence pour les jeunes concernés. A travers l'Agrément national porté par l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), les Missions Locales peuvent concevoir des missions de Service Civique et accueillir des volontaires, au sein même des Missions Locales ou dans les collectivités et les associations partenaires.

Premier réseau national d'orientation vers le Service Civique, les Missions Locales guident chaque année plus de 20 000 jeunes vers une mission de volontariat. En 2023, plus de 3 100 contrats d'engagement Service Civique ont été signés sur l'agrément national UNML (dont 88% sont des mises à disposition auprès de structures partenaires non agréées), positionnant ce réseau associatif au troisième rang après Unis Cité et la Ligue de l'Enseignement en termes de nombres de volontaires engagés.

Reconnue « plateforme Service Civique » à partir de juillet 2016 dans le cadre de cet agrément national, la Mission Locale de la Métropole de Montpellier³ s'est investie dans le dispositif en jouant un rôle d'information sur le volontariat auprès des jeunes mais aussi d'intermédiation en portant des missions de Service Civique pour des structures du territoire. Entre septembre 2016 et juin 2026, près de 750 jeunes ont intégré une mission de Service Civique dans ce cadre. Ces volontaires, aux situations plurielles, s'inscrivent dans des parcours d'accompagnement avec la Mission Locale, au-delà de leur parcours de volontariat.

1- Article L.120-1 du Code du service national.

2- L'Agence du Service Civique, groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010, assure la mise en œuvre du Service Civique.

3- La MLJ3M accompagne chaque année plus de 11 000 jeunes ; elle fait partie des 105 Missions Locales Plateformes du Service Civique que compte le réseau.

Ce Cahier de l'Observatoire des jeunes est l'occasion de capitaliser sur les 10 années d'expérience de la plateforme Service Civique de la MLJ3M; il est aussi une contribution à l'analyse plus générale des motivations et des effets du Service Civique pour les jeunes, et en particulier pour les jeunes les moins qualifiés et issus des quartiers prioritaires de la Ville. Il cherche à montrer comment ce dispositif peut constituer pour eux une opportunité d'acquérir une expérience et des compétences utiles dans un parcours personnel et professionnel.

Le travail repose essentiellement sur le contexte spécifique de Montpellier et des jeunes accompagnés par la MLJ3M ; il ne s'agit donc pas de généraliser mais d'apporter notre contribution à l'étude du Service Civique pour les jeunes, en complément des travaux plus quantitatifs, menés en particulier par le CEREQ et l'INJEP. Si les effets directs sur l'emploi sont difficiles à mesurer, notre étude montre que, à certaines conditions, le Service Civique a un impact essentiel et visible sur les parcours personnels et professionnels des jeunes.

Outre les références bibliographiques qu'elle mobilise, cette étude, rédigée par Anne Le Bissonnais entre mars et juillet 2026, s'appuie sur un matériau important :

- Les résultats d'une étude-action menée sur le Service Civique en 2017-2018 à la MLJ3M et qui a donné lieu notamment à deux mémoires de Master rédigés par Lisa Suire⁴ ;
- L'analyse des données chiffrées de la plateforme Service Civique depuis 2017, avec l'aide de Coralie Roldan, volontaire Engagement Citoyen, pour la mise en graphique ;
- Un travail spécifique sur les suivis de parcours des jeunes entrés en Service Civique en 2023 (année la plus importante avec 108 volontaires), réalisé avec Julie Barbe, animatrice de la Plateforme Service Civique et Elisa Niéto, assistante administrative ;
- 14 entretiens menés auprès de jeunes volontaires (dont 7 en 2017-2018 et 7 en 2026),
- 7 entretiens menés en 2026 avec des professionnelles de la Mission Locale et des partenaires, acteurs du Service Civique.

La première partie présentera le rôle de la plateforme Service Civique MLJ3M dans le développement du Service Civique pour tous. La deuxième partie portera sur les caractéristiques des volontaires et leurs motivations. La troisième partie analysera les effets différenciés du Service Civique dans les parcours de ces jeunes. Enfin, l'étude conclura sur l'importance d'un accompagnement de qualité comme condition d'intérêt des parcours en Service Civique.

4- SUIRE Lisa, De l'universalité du service civique au principe d'accessibilité pour tous : étude auprès des jeunes résidant dans les QPV de Montpellier, Mémoire de Master 1, 2018. Et SUIRE Lisa, Les effets du service civique dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés par la Mission Locale de Montpellier Méditerranée Métropole (Mémoire de Master 2, 2019)

Une plateforme Service Civique à la Mission Locale, pour favoriser le développement, l'accessibilité et la pertinence du dispositif

Le rôle de la plateforme Service Civique à la MLJ3M

La plateforme Service Civique de la Mission Locale, initiée en 2016⁵, a contribué à développer le Service Civique pour tous sur la Métropole de Montpellier, en menant des actions d'information et d'orientation, en particulier auprès des jeunes les moins qualifiés et des jeunes issus des quartiers prioritaires de Montpellier. Elle a également permis la création de missions de qualité, en lien avec les partenaires de la Métropole.

Le Service Civique et son principe d'accessibilité

Le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager dans une mission de 6 à 12 mois en faveur de l'intérêt général. Les domaines d'intervention concernent la solidarité, l'environnement, la culture et les loisirs, le sport, l'éducation pour tous ou la santé. Les missions sont effectuées auprès d'organismes sans but lucratif ou de personnes morales de droit public telles que les associations, les mutuelles, les syndicats, les collectivités territoriales, les établissements publics, les groupements, les services de l'Etat, etc. Le temps de mission peut varier entre 24 et 35 heures par semaine ; l'indemnité est fixe (619,83 € nets par mois en 2026).

Le Service Civique n'est donc pas un emploi mais un dispositif d'engagement citoyen, fondé sur 8 principes fondamentaux⁶ :

LES 8 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU SERVICE CIVIQUE

1- Intérêt général : Le Service Civique est un engagement au service de l'intérêt général, qui permet aux jeunes volontaires de réaliser une mission en faveur de la cohésion nationale et de la solidarité.

2 Citoyenneté : Tout au long de la mission de Service Civique, les volontaires vivent une expérience de citoyenneté et d'ouverture sur le monde, via la mission qu'ils réalisent, via leur environnement d'accueil (association, service de l'Etat, collectivité territoriale...) ou via les formations qu'ils reçoivent.

5- Pour cette expérimentation, la Mission Locale a obtenu au démarrage un appui financier de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

6- Agence du Service Civique, « Les huit principes fondamentaux du service civique » :

<https://www.servicecivique.gouv.fr/uploads/content/files/a1b8ccb44a33b069b9623edb6ae1c356c369aca6.pdf>

3 Mixité : Le Service Civique a pour objectif de faire vivre une expérience de mixité aux volontaires. Leur mission doit leur permettre de rencontrer des personnes différentes et d'être confrontés à un environnement avec lequel ils n'auraient pas été naturellement en contact, que cela soit à travers les publics ou d'autres volontaires aux profils variés avec qui ils interviennent ou qu'ils pourront rencontrer pendant la durée de leur Service Civique.

4 Accessibilité : Les missions de Service Civique doivent être accessibles à tous quels que soient le profil, la situation et l'origine des candidats, leur parcours ou leur formation initiale. Le processus de sélection doit tenir compte de ce principe fondamental et se faire sur la base de la motivation des jeunes à s'engager.

5 Complémentarité : Les missions proposées aux volontaires au sein des structures d'accueil sont complémentaires de celles des salariés, des bénévoles et des stagiaires et ne peuvent s'y substituer. Elles ne peuvent être indispensables au bon fonctionnement habituel des organismes. Elles permettent de proposer des actions socialement innovantes et de nouvelles façons d'intervenir au profit des bénéficiaires de l'organisme d'accueil.

6 Initiative : Le Service Civique permet aussi bien aux jeunes qu'aux organismes de tester de nouveaux projets et de nouvelles méthodes. Les volontaires doivent pouvoir faire preuve d'initiative tout en respectant les règles de vie et le fonctionnement de l'organisme qui les accueille.

7 Accompagnement bienveillant : L'accompagnement des volontaires est au cœur du projet d'accueil. Le Service Civique est un temps de transmission entre chaque jeune engagé et son tuteur ou les autres membres de son organisme d'accueil. C'est également pour lui un temps de réflexion et de maturation de son projet d'avenir. Dans un environnement bienveillant, les volontaires s'ouvrent aux autres, découvrent, progressent dans leur mission, dans leur projet de vie, dans leur parcours et dans leur vision du monde.

8 Respect du statut : Le Service Civique est inscrit dans le code du service national. C'est un statut encadré fondé sur le volontariat et la réciprocité entre les volontaires et les organismes d'accueil. Pour la réussite de la mission de Service Civique, le cadre doit être connu, reconnu et respecté par l'ensemble des salariés, bénévoles, agents, bénéficiaires ou usagers des organismes d'accueil.

L'accessibilité est l'un de ces principes fondamentaux. Compte tenu d'une forte proportion d'étudiants dans l'Hérault, et en particulier à Montpellier, la surreprésentation des étudiants et des jeunes diplômés parmi les volontaires du département était forte il y a 10 ans : en novembre 2016⁷, 38,1% des volontaires étaient étudiants, 56,1% des volontaires étaient de niveau supérieur ou égal à Bac + 2 (contre 42,4% au niveau national), 16,1% étaient de niveau infra bac (contre 23,7% au niveau national). Les chiffres ont fortement évolué sur le département et se sont rapprochés de ceux du niveau national, avec une part des jeunes infra bac de 28% en 2023 (contre 29% au niveau national). La proportion des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) a elle aussi progressé (15% des volontaires, contre 13% en 2016). Mais la proportion des jeunes étudiants reste importante (35% contre 32% au niveau national).

Les actions volontaristes, comme le Programme d'information et d'orientation KIOSC⁸, menée par Unis Cité et soutenue par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), aujourd'hui Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 34), ainsi que les dispositifs spécifiques développés ces dernières années, comme Handiciviq pour les jeunes en situation de handicap ou le Service Civique combiné pour les jeunes mineur.es, ont contribué à l'accessibilité. Depuis 10 ans, la plateforme Service Civique de la Mission Locale a aussi permis de développer les missions de volontariat pour tous sur la Métropole de Montpellier.

7- Chiffres transmis lors des Assises départementales du Service Civique, DDCS, Montpellier, novembre 2016

8- Le projet KIOSC (Kiosque d'Information et d'Orientation au Service Civique) a été initié en 2016 à Montpellier en réponse à l'appel à projet de l'Agence du Service Civique.

La plateforme Service Civique et son rôle d'intermédiation

Reconnue « plateforme Service Civique » depuis 10 ans, la MLJ3M décline sur son territoire les axes de la convention de partenariat qui lie l'UNML à l'Agence du Service Civique. Elle développe l'information et l'orientation des jeunes vers les missions de Service Civique ainsi que l'accueil de volontaires au sein de la Mission Locale, dans les collectivités et les associations.

Ces actions sont menées par une équipe dédiée au sein de la Mission Locale, constituée en 2026 d'une coordinatrice, d'une animatrice, de 4 conseillers référents Service Civique (dans les antennes de la Mission Locale) et d'une volontaire en Service Civique, chargée de promouvoir l'engagement citoyen auprès des jeunes.

La coordinatrice et l'animatrice sont chargées principalement de la mise à disposition des volontaires auprès de structures non-agrées remplissant les conditions de l'agrément. Ce travail d'intermédiation de la Mission Locale contribue au développement du nombre de structures accueillant des volontaires et à l'augmentation des missions, sur le plan quantitatif et qualitatif. En effet, beaucoup d'associations, notamment de quartiers, souhaitent engager des volontaires en Service Civique mais ne peuvent pas prendre en charge le processus de repérage, de gestion administrative et de suivi de ces missions. Pour les collectivités locales qui sollicitent la Mission Locale, l'intérêt d'un accompagnement conjoint des jeunes avec les conseillers est mis en avant.

Concrètement, l'intermédiation comprend les tâches suivantes :

- Information et accompagnement des collectivités et associations du territoire dans la conception et dans la mise en œuvre des missions de Service Civique
- Mise en ligne des offres de mission sur le site de l'Agence du Service Civique par la Mission Locale et validation de ces offres par l'UNML
- Repérage des jeunes par la Mission Locale et transmission des candidatures aux structures d'accueil (appelées aussi « tierces »)
- Etablissement des contrats d'engagement et suivi des dossiers sur la plateforme ELISA
- Vérification des modalités de tutorat et mise en place de l'accompagnement des jeunes
- Formation des tuteurs et tutrices
- Organisation des 3 journées de formation obligatoire pour les volontaires : Formation Civique et Citoyenne (FCC) et Formation aux Premiers Secours (PSC)
- Suivi du bon déroulement de la mission (respect de la mission définie, du tutorat, avec trois temps de formalisation du suivi au cours de la mission et de l'accompagnement au projet d'avenir, en lien avec le conseiller référent des jeunes à la MLJ3M).

Le flyer initialement créé pour promouvoir cette offre d'intermédiation n'est plus utile. Les structures sollicitent désormais directement la plateforme, grâce au bouche-à-oreille entre associations et à la volonté des collectivités de développer des missions de Service Civique sur leur territoire. Bien que le dispositif soit aujourd'hui mieux connu, un travail d'information sur ses principes et ses modalités demeure nécessaire.

Aujourd'hui, environ la moitié des missions en intermédiation se déroulent dans des associations comme Kalisi, Perce Neige ou Mas Réemploi et l'autre moitié au sein des collectivités locales, au sein de services de la Ville ou Métropole de Montpellier, comme les Maisons pour Tous, les médiathèques, le Musée Fabre ou l'Ecolothèque et au sein des Communes de Lattes ou Juvignac, et au CCAS de Montpellier, dans les EHPAD notamment. Elles concernent les secteurs de la solidarité, de la santé, du handicap, de l'environnement, de la culture ou de l'intergénérationnel.

Les obstacles à l'accès au Service Civique

L'accès à l'information et l'accessibilité des procédures

Malgré des campagnes nationales de communication pour accroître sa visibilité et sa notoriété⁹, le Service Civique reste moins connu dans les milieux défavorisés et dans les quartiers prioritaires de la Ville, où l'accès à l'information peut être plus limité. Les inégalités persistent dans sa diffusion et dans son accès selon les milieux sociaux. Les professionnels de la Mission Locale constatent, notamment lors des ateliers d'information sur le Service Civique, qu'une grande partie de jeunes des QPV ne connaissaient pas le Service Civique avant d'en parler avec leur conseiller et que la plupart n'avait pas effectué de recherche de missions ou n'avait pas créé leur profil sur le site de l'Agence du Service Civique¹⁰; pour ces jeunes ayant quitté le système scolaire de façon plus précoce, ayant suivi un parcours scolaire en filière professionnelle ou n'ayant pas fréquenté les lieux de socialisation tels que l'Université, l'information sur le Service Civique n'a pu se faire ni par ces réseaux, ni par les familles.

Solange¹¹, 20 ans, titulaire d'un bac professionnel et accompagnée en Contrat Engagement Jeune avant son entrée en Service Civique en EHPAD :

« C'est la conseillère qui en a parlé, et qui a dit, tiens c'est une alternative peut-être à la formation ; on peut rentrer directement dans ce milieu-là. (...) On m'a expliqué que vu que je trouvais pas avec mon diplôme parce que j'étais trop jeune et que j'avais pas d'expérience, elle m'a proposé justement de faire un service civique pour me rajouter de l'expérience (Solange, 20 ans, 2026)

Au manque d'information s'ajoute la question de la compréhension du dispositif et des missions ; toutes les missions à pourvoir sont en théorie accessibles en ligne sur le site de l'Agence du Service Civique. Or, lors de des ateliers d'information à la Mission Locale, les jeunes expriment leur difficulté à comprendre ces missions :

« J'ai rien compris, les titres et tout... Quand il y avait un titre à peu près compréhensible, je regardais en détail » (Victoria, 20 ans, étude-action 2018).

« Il y en a plein qui... qui vont pas vers des services civiques parce qu'ils le comprennent pas, parce qu'ils parlent pas bien français ou qui ont du mal avec des mots compliqués tout simplement, des personnes déscolarisées ou ce genre de choses, qui se retrouvent dans des situations où ils comprennent pas. » (Steven, étude-action 2018)

9- En particulier, la Journée du Service Civique, organisée le 12 juin depuis 2024, qui met en lumière des missions de Service Civique, à travers les réseaux sociaux.

10- La plateforme service-civique.gouv.fr permet de s'informer sur les modalités d'engagement mais aussi de trouver les offres de mission disponibles (avec filtres par lieu, domaine et date de début) et de candidater directement sur ces offres. C'est par cette procédure que les recrutements se font généralement. La plateforme Service Civique Mission Locale met en ligne sur ce site les offres de mission qu'elle porte mais elle peut aussi transmettre les candidatures directement aux structures partenaires, après une première présélection.

11- Les prénoms ont été modifiés.

Il apparaît difficile pour beaucoup de ces jeunes de se projeter dans des missions intitulées « Favoriser la cohésion sociale » ou « Médiateur du lien social dans les quartiers », sans personne pour expliquer ce que cela signifie concrètement. L'incompréhension devant ces titres qui ne leur évoquent rien de concret freine leur envie d'aller plus loin dans la lecture du descriptif, parfois lui-même difficile à comprendre ; beaucoup estiment que ces missions ne sont « pas pour eux », qu'ils ne seront pas capables de les assurer. Il est cependant difficile de mesurer cette dimension de « non-recours » ou d'autocensure.

L'autonomie, les réseaux et la capacité à montrer sa motivation sont aussi des facteurs d'accessibilité au Service Civique. Les étudiants et les jeunes les plus qualifiés vont plus facilement et de façon autonome sur le site de l'Agence du Service Civique pour créer leur profil, rechercher des offres et transmettre leur candidature en ligne, en rédigeant une lettre de motivation et en joignant la plupart du temps leur CV (bien qu'il ne soit pas explicitement demandé) ; ils sont davantage capables de s'approprier les attentes, le vocabulaire de « l'engagement », de « l'intérêt général », du « projet » ou de la « motivation ». Les jeunes ayant fréquenté le système universitaire ont aussi plus facilement accès à l'information sur le Service Civique et aux réseaux associatifs qui leur permet de trouver une mission. Ils ont aussi une capacité de rédaction et des atouts qu'ils savent mettre en avant dans leur parcours (voyages, expériences associatives), qui attirent l'attention des structures et facilitent l'obtention d'un entretien de recrutement. Les jeunes moins qualifiés, résidant en QPV ou mineurs, ont du mal à valoriser des expériences associatives dans leur quartier ou bénévoles, vécues dans un cadre familial ; elles leur paraissent souvent anodines alors qu'elles sont un atout essentiel au moment du recrutement par les structures d'accueil en Service Civique.

Des missions plus accessibles que d'autres

En théorie, le principe du recrutement des volontaires sur les critères de motivation et de compréhension des missions devrait favoriser un accès plus égalitaire et faciliter l'intégration de jeunes des moins qualifiés en Service Civique ; en effet, le CV ne doit pas être demandé par les structures d'accueil, l'expérience ou le diplôme ne devant pas compter dans le processus de recrutement. Dans la réalité, un certain nombre de ces structures recrutent un Service Civique comme elles auraient recruté un salarié. Certaines missions apparaissent clairement réservées aux jeunes les plus qualifiés (dans le domaine de la Culture par exemple ou du Service Civique à l'international).

Mais dans le même temps, l'accessibilité du Service Civique aux jeunes des QPV peut être facilitée par cette priorité donnée à la motivation ; pour certaines missions, les jeunes issus des quartiers et peu qualifiés, une fois préparés aux entretiens, peuvent mettre en avant leurs qualités relationnelles et leurs atouts personnels. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montpellier a par exemple, grâce à l'intermédiation MLJ3M, recruté quatre jeunes volontaires pour effectuer une mission de lutte contre l'isolement et d'accompagnement des personnes âgées autour du numérique : aucun de ces jeunes n'avait de diplôme validé. Ils ont tous été retenus pour leur motivation à réaliser une mission auprès de personnes âgées, un public qui leur était familier. Ils ont pu faire valoir leur expérience personnelle auprès de personnes âgées, comme Amina qui a accompagné plusieurs années sa grand-mère diabétique.

Le facteur financier, parfois un obstacle à l'entrée en Service Civique

Le montant de l'indemnité service civique (620 euros) est un frein pour certains jeunes souhaitant réaliser une mission de service civique ; au niveau national, il était cité en 2016 à 14% ¹² comme facteur de non-recours au service civique. La majoration de 114 euros sur critères sociaux (boursiers / foyers fiscaux relevant du RSA) est insuffisante pour celles ou ceux qui doivent assurer une charge familiale.

Samia (Etude-action 2018) s'est rendue deux fois à une permanence de la Mission Locale, très motivée pour le volontariat. Mère célibataire, elle a été obligée d'abandonner ses recherches car l'indemnité ne se cumule pas avec le RSA qu'elle touche, et ne lui permettait pas d'assumer financièrement ses charges.

Certains se lancent dans le Service Civique, mais en exerçant d'autres activités rémunérées pour compléter leurs revenus :

« (...) Il faut que j'aide aussi ma famille les fins de mois, ça c'est compliqué. Par exemple, là, mon compte est à zéro, je donne selon les besoins en fait. C'est assez compliqué parce que mes parents ne peuvent plus travailler donc j'essaie d'apporter ce que je peux en fait (...) et avec ce que je fais à droite à gauche ça me permet de survivre. Parce que si j'avais que le service civique, je tiendrais jamais. (...) Après voilà, je fais le ménage dans un cabinet de docteurs le samedi, ce qui m'apporte un peu plus les fins de mois aussi, et mon boulot d'animateur. » (Steven, étude-action 2018)

Plusieurs jeunes issus des quartiers, malgré leur volonté de réaliser un Service Civique, ont dû renoncer au bout de quelques semaines, la rémunération étant trop faible dans leur contexte familial ; Rakhim, jeune réfugié installé à Mosson (étude-action 2018), n'a pas réussi à concilier Service Civique et travail de nuit nécessaire pour assurer la charge de sa famille (sa mère et sa jeune épouse).

12- Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et al (CREDOC), « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 », INJEP, 2016, (en ligne). Disponible sur : <http://www.injep.fr/boutique/rapports-detude-en-ligne/barometre-djepva-sur-la-jeunesse2016/447.html>

Les actions spécifiques de la Mission Locale pour mieux informer les jeunes et les orienter vers les missions de Service Civique les plus pertinentes

Depuis 10 ans, la Mission Locale mène différentes actions pour rendre le Service Civique le plus accessible et le plus pertinent possible pour les jeunes. Il s'agit à la fois d'informer largement les jeunes, de les écouter dans un cadre adapté et de les orienter vers les missions les plus pertinentes en fonction de leur parcours. Cela suppose de bien connaître les structures partenaires du territoire et de s'assurer de la qualité de l'accompagnement, notamment au projet d'avenir.

Mieux informer les jeunes

Depuis septembre 2016, pour permettre une information large sur le Service Civique, en particulier auprès des jeunes les plus éloignés des opportunités de missions, les conseillers référents Service Civique et les volontaires « Engagement citoyen » animent tous les 15 jours des ateliers collectifs interactifs dans les antennes de la Mission Locale. Les jeunes sont orientés par les conseillers de toutes les antennes favorisant davantage de mixité. Des supports audiovisuels, diaporamas ou kahoot, sont utilisés et des petites vidéos présentant des volontaires en action sont projetées, dont celles réalisées ces dernières années par la web TV MLKA TV¹³. Ce sont parfois des structures partenaires (UFOLEP, AFEV, Unis Cité, Compagnons Bâtisseurs etc.) qui viennent présenter les offres de mission qu'elles proposent, permettant aux jeunes de se projeter dans une structure et des activités concrètes. Pour ces acteurs du Service Civique sur le territoire, l'accès à ce vivier de jeunes, en particulier issus des QPV, est facilitateur et favorise les rencontres directes.

Depuis 2017, ce sont tous les ans environ 400 à 500 jeunes qui participent à ces ateliers.

Des permanences « jeunes à jeunes » sont également animées chaque semaine depuis 2017 par des volontaires en Service Civique, pour approfondir leur projet de volontariat, décrypter les offres de missions et préparer les candidatures. Ces permanences, sans ou avec rendez-vous, sont utiles pour les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement par étapes, d'être rassurés, dans une démarche de « pairs à pairs », permettant de mieux comprendre les motivations et de mettre en avant les compétences « informelles » (engagements bénévoles ou associatifs par exemple). La permanence est ouverte à tous les jeunes, de toutes les antennes et territoire de la Métropole, y compris à celles ou ceux qui ne sont pas encore inscrits à la Mission Locale. C'est aussi souvent à cette occasion que se font les présélections pour les missions portées par la plateforme Service Civique. L'écoute et la connaissance que les conseillers ont des jeunes qui candidatent permettent à l'équipe de la plateforme Service Civique de mieux cerner les qualités personnelles et les atouts des candidats et de les valoriser auprès des structures d'accueil qui réalisent la sélection finale.

Les événements organisés régulièrement par la Mission Locale (Forum des 500, Forum de Clapiers ou du Petit Bard etc.) ou par ses partenaires (Service Civique dating, par exemple) sont aussi l'occasion d'informer sur le Service Civique et de proposer concrètement des offres de mission.

Ainsi, chaque année, ce sont au total 800 à 1000 jeunes qui sont informés sur les dispositifs de volontariat et du Service Civique en particulier.

13- <https://www.youtube.com/@mlka-tv1281/videos>

En 2023, 836 jeunes ont été informés sur le Service Civique par la MLJ3M (« info-conseil sur le Service Civique », chiffre I. MILO au 21/2/2024)

520 jeunes ont été rencontrés via les permanences et 437 via les ateliers collectifs de la plateforme Service Civique (certains ayant fréquenté à la fois la permanence et l'atelier collectif).

Développer les partenariats et orienter vers les missions pertinentes

Une grande partie de ces jeunes sont entrés en Service Civique grâce aux actions mises en place. Au-delà du nombre d'entrées, l'objectif est de réaliser des mises en relation de qualité, à partir d'une connaissance fine des parcours des jeunes mais aussi des missions proposées, notamment celles des structures partenaires et celles que la MLJ3M a contribué à construire à travers l'intermédiation.

Les conseillers d'insertion de la MLJ3M sont désormais mieux informés sur ce qu'est le Service civique, le statut du volontaire, les missions possibles en volontariat etc. Ils sont aussi sensibilisés à cette opportunité du Service Civique comme levier dans un parcours et comme réponse possible pour des jeunes souhaitant réaliser un engagement citoyen. Ils le proposent à l'occasion des entretiens individuels de suivi.

L'équipe de la plateforme a tissé depuis son démarrage en 2016 des partenariats forts avec les structures associatives du territoire, comme Unis Cité, l'AFEV, Kaina, I PEICC, UFOLEP ou les Compagnons Bâisseurs, implantées dans les quartiers prioritaires et qui accueillent les jeunes en Service Civique dans le cadre de leur propre agrément et sur des missions de qualité, accessibles à tous les jeunes. Ainsi, l'équipe Service Civique diffuse aux conseillers les offres de missions transmises par ces partenaires ; ces missions, dont le contenu est connu, sont présentées aux jeunes de façon concrète. C'est le cas également du dispositif Service Civique combiné, utile pour la Mission Locale qui accompagne de plus en plus de jeunes mineurs dans le cadre notamment de l'Obligation de Formation¹⁴ et pour lesquelles les opportunités d'expérience sont peu nombreuses.

Le Service Civique combiné

L'action du Service Civique combiné, portée par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS – Lycée Jean Monnet), l'Association Acteurs et Unis Cité Booster, s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans en décrochage scolaire et sans diplôme, avec une priorité donnée aux jeunes des Quartiers Prioritaires de Montpellier. Les volontaires sont 3 jours en mission de Service Civique et 2 jours en ateliers pour travailler sur la découverte des métiers, le projet d'avenir, la communication ou la confiance en soi, dans l'objectif de redonner du sens à la scolarité ou au parcours de formation.

La Mission Locale, partenaire de ce programme depuis 10 ans, oriente une grande partie des candidats et participe au suivi des jeunes et aux comités de pilotage. Une dizaine de jeunes sont concernés chaque année, avec des résultats importants, principalement en termes de retour en formation ou en apprentissage.

14- Voir Cahier de l'Observatoire n°3, *Accompagner les jeunes mineurs.es entre adolescence et autonomie : Des réponses adaptées à des situations multiples ?* Octobre 2025

Shaïma, en Service Civique Combiné à Montpellier (Booster Unis Cité) en 2024/2025¹⁵

« Avant le Service Civique, j'étais dans une impasse, sans projet, sans avenir. J'avais l'impression d'avoir complètement raté ma vie parce que j'avais décroché du lycée et je ne me sentais nulle, capable de rien. J'avais des crises d'angoisse.

En SCC, j'ai vraiment passé de bons moments avec les autres engagés, les bénévoles et les bénéficiaires. C'était une super expérience de solidarité. J'ai repris confiance en moi. En même temps que mon SCC, j'ai travaillé sur mon projet au Lycée, j'ai fait des stages dans des structures avec des enfants et des personnes en situation de handicap et ça m'a beaucoup plu. Maintenant, je prépare un DEME (Diplôme d'État Moniteur Éducateur) et je suis contente. Cette année, je suis aussi revenue au lycée pour témoigner devant les nouveaux engagés pour leur parler de mon parcours et leur dire qu'il fallait qu'ils croient en eux ».

Grâce à ces actions d'information et d'orientation, 324 jeunes de la MLJ3M sont entrés en Service Civique en 2023 (chiffre I. MILO au 21/2/2024)
Parmi ces volontaires, 72% avaient un niveau IV ou inférieur à IV et 20,6% résidaient en QPV

Un accompagnement renforcé, pendant et après la mission

Avec le développement de la plateforme du Service Civique, les conseillers sont aujourd'hui davantage mobilisés pour assurer l'accompagnement des jeunes volontaires tout au long de leur mission et préparer le projet d'avenir. Pendant la mission, et en s'appuyant sur l'approche globale de la Mission Locale, ils peuvent contribuer à consolider les parcours, en proposant une aide du Point écoute ou un appui de la référente logement par exemple. Pour le Projet d'avenir, l'expérience d'engagement citoyen étant mieux connue, reconnue et valorisée, les conseillers des jeunes travaillent sur la mise en avant des compétences acquises lors du parcours en Service Civique, en lien avec le tuteur de la structure d'accueil concerné, et les aident particulièrement dans leurs choix professionnels, la connaissance des formations possibles ou les pistes d'emploi ou de mobilité internationale. Dans un certain nombre de cas, la mission a pu déboucher sur la mise en place, avec l'appui du conseiller, d'un contrat aidé (moins nombreux ces dernières années), d'un contrat en alternance ou d'une formation qualifiante.

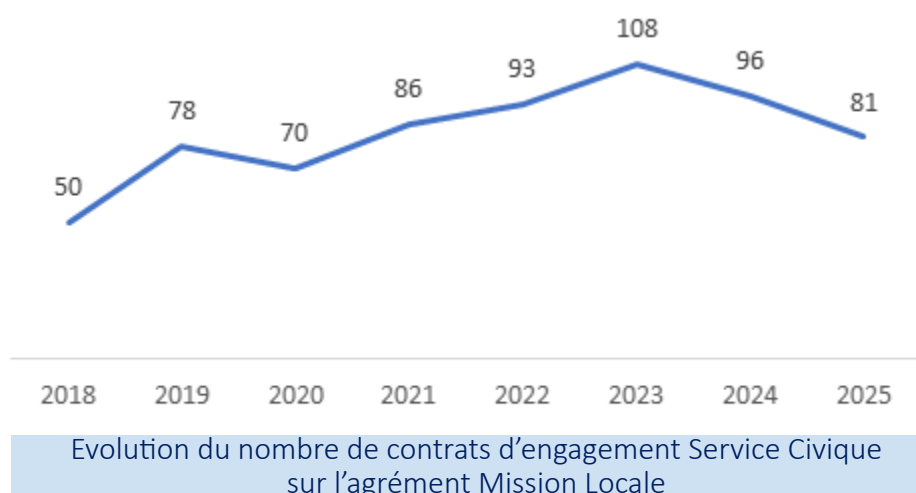
15- Extrait du Bilan Final Service Civique Combiné Montpellier 2025-2026

Les caractéristiques des volontaires portés par la Mission Locale

L'évolution du nombre de volontaires et la diversité des profils

Entre septembre 2016 et juin 2026, près de 750 jeunes ont signé un contrat d'engagement Service Civique, via l'Agrément UNML de la Mission Locale.

Le graphique suivant montre l'évolution de ces contrats entre 2018 et 2025 (dernière année complète).



La diminution du nombre d'entrées en mission en 2020 est liée à la crise du COVID et les baisses de 2024 et 2025 sont liées à celles des contrats engagés par l'Etat au niveau national. L'objectif pour l'année 2026 est de 100 contrats, pour retrouver le niveau de 2024.

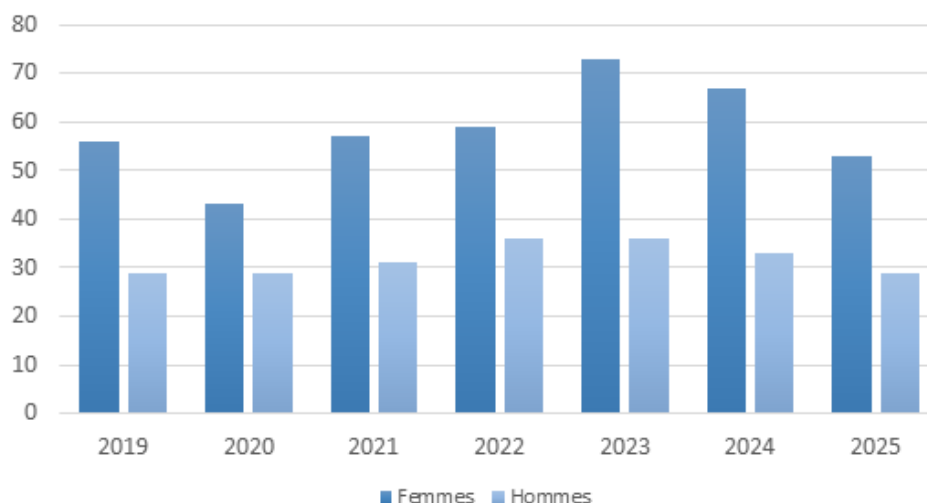
La plateforme Service Civique de Montpellier est parmi les 5 plus importantes du réseau des Missions Locales en nombre de contrats signés.

16,6% des jeunes étaient étudiants à l'entrée en Service Civique en 2023 (le pourcentage est aussi de 16% pour l'ensemble des jeunes entrés en Service Civique via la plateforme depuis 2018) contre 32% au niveau national en 2023 et 35% au niveau départemental (38% en 2018). Ainsi, les volontaires concernés ici dans cette étude sont donc des jeunes accompagnés par la Mission Locale, majoritairement demandeurs d'emploi à leur entrée en Service Civique.

Un focus est fait dans cette étude sur les données de l'année 2023, qui représente le nombre le plus important de contrats signés (108, dont 12 en interne au sein de la MLJ3M) et qui a fait l'objet d'une étude sur les effets du Service Civique dans les parcours des jeunes.

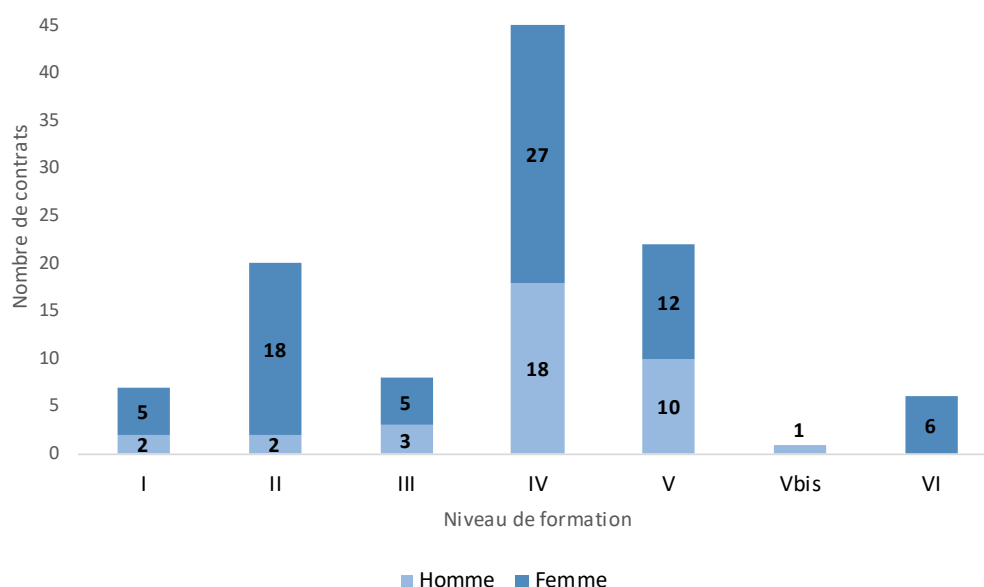
Une majorité de jeunes femmes

Comme au niveau national, les jeunes femmes sont surreprésentées parmi les volontaires entrés en Service Civique via l'agrément MLJ3M ; en 2023, cette surreprésentation était un peu plus forte (67,6 % des 108 volontaires de l'Agrément). Au niveau national, la même année, le pourcentage des jeunes femmes était de 61% et de 64% au niveau départemental.



Répartition du nombre de contrats par genre et par année

Ces jeunes femmes sont davantage qualifiées que les jeunes hommes, à l'image de l'ensemble des jeunes accompagnés par la Mission Locale.



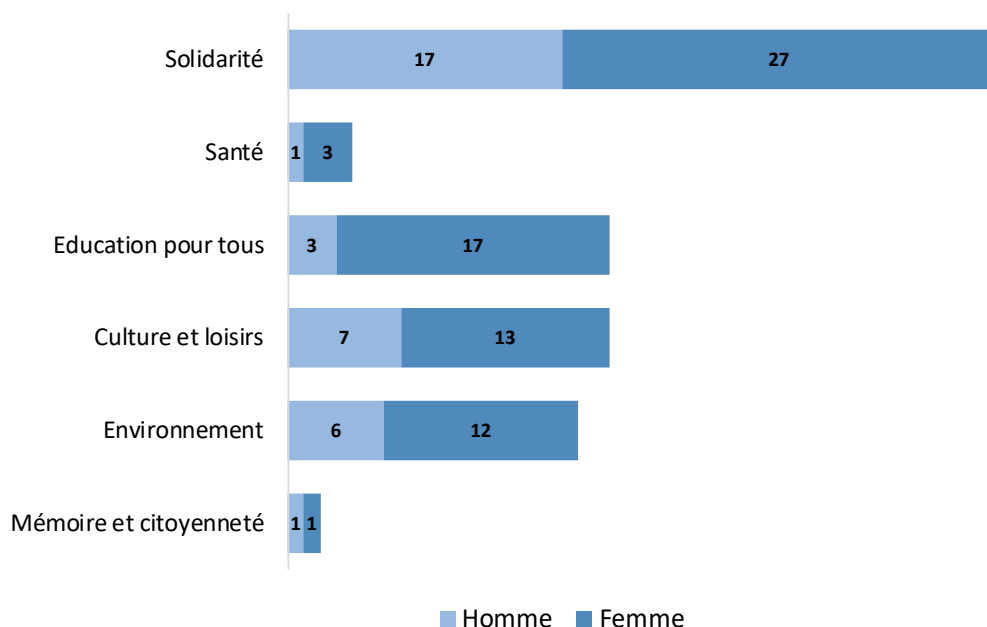
Répartition du nombre de contrats par niveau de qualification et par genre (2023)

Cette surreprésentation des femmes, constatée également au niveau national, tient aux niveaux de qualification mais également à la nature des offres de missions où prédominent les domaines de l'éducation, de la solidarité ou de la culture, comme le montre bien l'étude CEREQ 2023¹⁶. Les femmes déjà plus souvent nombreuses dans les spécialités de formation du « travail pour autrui »

16- Robert A., Maillard D., 2023, « Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017 », Céreq Etudes, n° 42.

s'orientent plus fréquemment dans des activités où cette dimension est mise en avant et conduisant aux domaines professionnels où se concentrent les missions de Service Civique (éducation, social et culture, en particulier). Ainsi, les jeunes femmes intègrent majoritairement les missions proposées par la Mission Locale en EHPAD, en médiathèque ou en Maison pour Tous.

En revanche, les missions dans le numérique, l'audio-visuel ou la santé liée au sport, moins nombreuses dans le cadre de la plateforme MLJ3M, concernent davantage les jeunes hommes.



Répartition du nombre de contrats par domaine et par genre (2023)

Selon Florence Ihaddadene « Chaque mission de Service Civique ressemble donc au secteur qui l'accueille : les profils et les qualifications des volontaires correspondent à ceux des salarié.es qui y travaillent. Loin de générer de la mixité sociale et de la mobilité, le Service Civique reproduit la composition sociale des structures employeuses, des secteurs d'activité et des postes qui y correspondent ».¹⁷

Nous ne partageons pas ce point de vue concernant la mixité sociale. Pour les missions portées par la MLJ3M, notamment en EHPAD, qui ne correspondent pas à une qualification définie, ni à un poste salarié existant, le constat est celui d'une certaine diversité de candidat.es, allant de jeunes souhaitant explorer le secteur du grand âge avant de poursuivre en Master après une licence de psychologie, à des jeunes sans aucun diplôme ou avec un bac professionnel choisi par défaut dans le domaine administratif et voulant se réorienter dans le secteur médical ou dans l'animation. Même si elles sont peu nombreuses, les candidatures masculines sont particulièrement appréciées par les directions et équipes des établissements. Le plus souvent, les jeunes qui souhaiteraient devenir infirmier.es ou aides-soignant.es ne cherchent pas à être recruté.es à la suite de leur mission mais à explorer ou confirmer un projet professionnel avant d'entrer en formation, grâce aux opportunités de rencontres et de découverte des différents métiers au sein des établissements.

On retrouve aussi une diversité de profils dans plusieurs domaines comme en Maison pour Tous ou dans l'accompagnement aux démarches numériques. Le manque de diversité est en revanche visible dans le domaine de la culture, avec des candidatures de jeunes titulaires de Licence ou de Master en médiation culturelle et qui ne trouvent pas d'emploi dans ce secteur.

17- IHADDADENE Florence, Le service civique au service de l' « employabilité » des jeunes ?, dans Salariat 2022/1, novembre 2022.

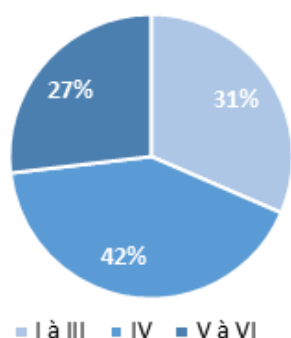
Un nombre important de jeunes relevant de publics spécifiques

Une part importante de jeunes peu qualifiés

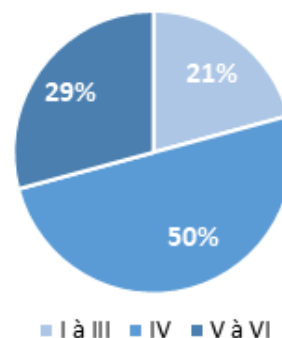
En 2023, 42% des volontaires (filles et garçons) étaient de niveau IV. La part des jeunes de niveau infra bac (V à VI) était de 27%.

Ainsi, le pourcentage des jeunes de niveau IV et inférieur à IV était de 69%, taux un peu supérieur à celui que l'on constate au niveau départemental la même année (66%) et quasi équivalent à celui du niveau national (70%)¹⁸.

Pour les jeunes des QPV, ce pourcentage des jeunes de niveau IV et inférieur à IV était de 79%, illustrant les niveaux de qualification plus faibles dans ces quartiers, que l'on constate pour l'ensemble des jeunes de la MLJ3M.

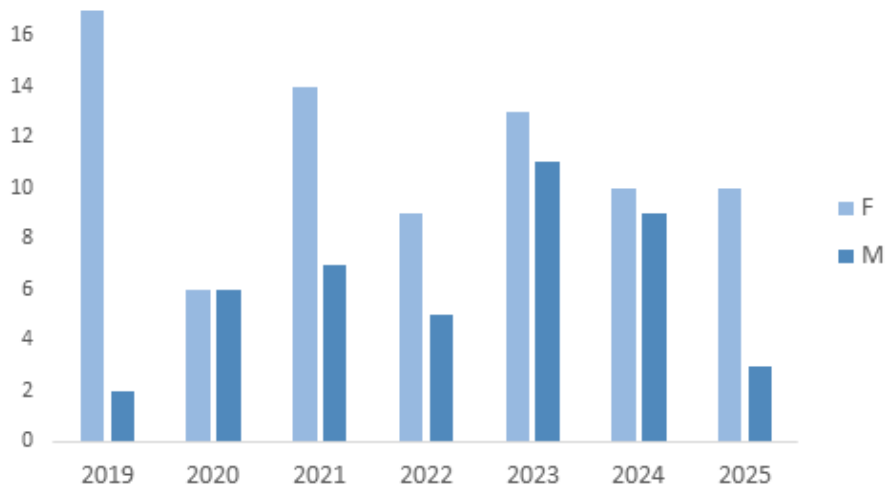


Répartition du nombre de contrats par niveau de qualification (2023)



Répartition du nombre de contrats par niveau de qualification pour les jeunes QPV (2023)

Les volontaires des quartiers prioritaires et les jeunes en situation de précarité



Evolution du nombre de volontaires résidant en QPV par genre

En 2023, 21,3 % des jeunes volontaires de la plateforme (filles et garçons) résidaient en QPV (19,3% en moyenne tous les ans depuis 2019).

Concernant les situations de précarité, on peut noter que 12,9% des volontaires de la plateforme en 2023 avaient bénéficié de l'indemnité majorée sur critères de revenus (ayant-droits RSA ou bénéficiaire d'une bourse 5 à 7), pour beaucoup parmi eux résidant en quartiers prioritaires.

¹⁸- Agence du Service Civique, rapport d'activité 2023.

Les volontaires en situation de handicap

La Mission Locale travaille depuis 10 ans sur la question de l'accessibilité des missions aux jeunes en situation de handicap (essentiellement de moins de 26 ans, puisque ce sont les jeunes accompagnés en Mission Locale), en favorisant notamment des aménagements d'horaires et l'accès à du matériel adapté.

Pour la plateforme MLJ3M, le pourcentage de jeunes en situation de handicap (disposant d'un AAH ou d'une RQTH) était de 7,4% en 2023 (chiffre I. MILO) ; les chiffres, relativement faibles en valeur absolue, varient selon les années, le pourcentage était de 6,3% en 2024. Ils étaient également élevés sur l'ensemble des jeunes Mission Locale entrés en Service Civique (Pour 2023, le pourcentage était de 4,5% au niveau du département de l'Hérault et de 2,6% au niveau national).

Les jeunes mineur.es

Les mineur.es représentent en moyenne 3,5% des volontaires MLJ3M depuis 2019 ; ils étaient 6,5% en 2023 mais 3,1% en 2024. En 2023, le pourcentage était de 11% au niveau national comme au niveau départemental.

Sur l'ensemble des jeunes mineur.es entrés depuis 2018, autant de jeunes femmes que de jeunes garçons, la surreprésentation masculine parmi ces mineur.es étant liée aux parcours de ces jeunes interrompant leur scolarité de façon plus précoce.

Ces faibles pourcentages à la MLJ3M, sont liés à la nature des missions proposées, réalisées pour la plupart individuellement et qui demandent une certaine autonomie, contrairement aux missions d'autres structures comme Unis Cité ou UFOLEP, par exemple, effectuées en collectif.

Si l'on considère le nombre total de jeunes de la MLJ3M entrés en Service Civique en 2023 (324 jeunes), le pourcentage de mineur.es est plus élevé, intégrant les jeunes entrés notamment sur le dispositif du Service Civique combiné.

Des motivations plurielles

Les dix années de fonctionnement de la plateforme Service Civique ont permis d'observer une diversité des motivations exprimées par les jeunes pour le service civique. La motivation liée à l'emploi apparaît plus fortement pour les jeunes peu qualifiés, notamment des quartiers prioritaires, en recherche d'emploi ou en emplois précaires depuis parfois plusieurs années ; pour eux, il s'agit le plus souvent d'acquérir une expérience professionnelle, un emploi et une source de revenus. L'engagement, l'utilité ou l'« intérêt général » sont davantage mentionnés par les plus diplômés.

Chercher une mission de Service Civique, comme on recherche un emploi

Pour un certain nombre de ces jeunes, rencontrés lors des permanences et ateliers Service Civique, peu importe la « mission », ils viennent trouver une mission comme ils viendraient trouver un emploi quel qu'il soit, l'important étant la rémunération. Si la précarité financière peut être un frein à l'intégration dans le Service Civique, comme nous l'avons montré plus haut, elle est aussi à l'inverse un facteur de motivation pour s'engager dans une mission de volontariat. Dans un contexte de chômage élevé, particulièrement dans les quartiers prioritaires, et encore davantage pour les femmes, les jeunes se tournent parfois vers le Service Civique comme « dernière solution », après des recherches d'emploi infructueuses.

Pour beaucoup, la « formation ne sert à rien », elle est trop faiblement rémunérée, et associée à un retour à l'école qui a été vécue souvent comme un échec. Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, souvent très jeunes, sans qualification ni expérience, l'accès à l'apprentissage comme à un emploi est difficile. Le Service Civique leur offre alors une première expérience concrète, un cadre d'engagement et une première étape vers l'insertion professionnelle.

Amina, en recherche de missions de Service Civique (Etude-action 2018), explique qu'elle n'a jamais travaillé et ne voit donc pas la différence entre un travail et un Service Civique :

« *c'est un travail, ça fait gagner de l'argent* » « 580 €, c'est pas assez mais ma mère elle m'a dit « c'est mieux que rien, c'est pour toi, pour t'habiller, tu achètes ce que tu veux ». Parce que des fois quand je veux un truc je dis à mon père, à mon frère, je veux acheter ça. »

Le fait qu'une indemnité soit versée aux volontaires est un moyen pour Amina de faire accepter à son père la réalisation d'une mission de Service Civique. « Je vais lui dire que c'est un service civique, c'est comme un travail, je m'engage. Après voilà, il sera content, parce que au moins j'ai quelque chose ». Pour elle, le simple fait de « faire quelque chose » lui permettra de se détacher des contraintes qui pèsent sur elle, notamment les démarches administratives qu'elle doit effectuer pour les membres de sa famille. Ces obligations familiales avaient d'ailleurs rendu sa recherche de mission plus compliquée que pour d'autres jeunes n'ayant pas ce type de responsabilité.

Lors de l'étude-action 2018, plusieurs jeunes issus des QPV ayant signé un contrat de Service Civique nous disaient qu'il était compliqué pour eux d'expliquer à leurs parents la différence entre ce contrat d'engagement Service Civique et un contrat de travail. Ils leur disaient avoir trouvé un emploi pour ne pas prendre le risque de se heurter à leur refus. Pour un certain nombre de jeunes, et notamment de jeunes femmes, le Service Civique constitue une alternative à des emplois souvent exercés à temps partiel, faiblement rémunérés et offrant peu de perspectives.

Les motivations liées à l'emploi sont aujourd'hui plus importantes qu'en 2017-2018, pour toutes les catégories de jeunes. Un certain nombre d'études estiment que les jeunes les plus diplômés auraient davantage d'attentes axées sur l'expérience professionnelle et l'emploi et donc une frustration par rapport au « salaire » inférieur à la rémunération d'un « vrai emploi »¹⁹.

L'envie d'aider et d'être utile

Parmi les jeunes les plus qualifiés, et notamment parmi ceux qui candidatent via le site de l'Agence du Service Civique à la fin d'un cursus scolaire ou universitaire, beaucoup expriment leur envie de « s'engager », notamment avant de rechercher un emploi ou avant reprendre des études, parfois dans le cadre d'une césure. Les expressions « engagement citoyen » ou « intérêt général » sont employées par ces jeunes contrairement aux candidats moins qualifiés, accompagnés par la Mission Locale, ce qui ne signifie pas que ce critère de motivation n'existe pas ; ils parlent alors d'envie « d'être utile pour les autres », d'aider ou « de rendre service. Ils font référence à des métiers, des domaines d'activités dans lesquels ils voudraient travailler plus tard : « Je veux faire de l'humanitaire », « être dans la solidarité », « Je veux travailler dans le social ». Les notions d'engagement associatif ou de militantisme sont peu utilisées par ces candidats lors des entretiens de présélection menés par la plateforme Service Civique, même par les jeunes fortement investis dans des actions de bénévolat et de volontariat :

19- BERTHAUD J, MORLAIX S, Quels effets du Service Civique sur les parcours des jeunes ? L'exemple de la Bourgogne Franche-Comté ; dans Education permanente 2020/2 N° 223.

« Moi, je fais ce que j'aime, ce qui me semble bon et bien. (...) C'est pas que je fais les choses pour moi, c'est que je fais les choses comme je pense qu'elles doivent être faites, tout simplement. S'il y a une action importante ou quelque chose comme ça, si ça me correspond pas ou qu'il y a un truc que je comprends pas, je le ferai pas, c'est tout simple. Moi, militantisme, je n'aurais aucune description, aucune notion. Je ne pourrais même pas dire ce que c'est. »
Steven, investi bénévolement dans l'association où il a été volontaire

Pour **Fanta** (Etude-action 2018), le service civique ressemble à ce qu'elle connaît du « bénévolat » :

« venir en aide aux citoyens, surtout les aider, c'est ça qui m'a plu dans le service civique. Il y a beaucoup de missions où on doit aider les gens. »

Si la motivation de l'engagement n'est pas mise en avant au départ, on perçoit au cours des ateliers ou des entretiens avec ces jeunes que l'intérêt pour la dimension « solidarité » ou « aide aux autres » est réel mais qu'ils ont du mal à la formuler.

Cette envie au départ d'être utile se transforme en sentiment d'utilité au cours de la mission et contribue fortement à la prise de confiance en soi, effet du Service Civique sur lequel nous reviendrons en troisième partie.

Mettre à profit un temps de pause ou d'attente

La dimension de découverte est évoquée à la fois par des jeunes de formation supérieure, en période de césure ou de pause avant une reprise d'études et par des jeunes qui disposent de temps parce qu'ils redoublent une année universitaire, qu'ils attendent de trouver une alternance ou qu'ils souhaitent se réorienter.

Certains mettent en avant le fait qu'il vaut mieux faire un Service Civique que ne rien faire du tout. C'est le cas de Chaïma, résidant en quartier prioritaire et qui a réalisé sa mission dans une association du quartier et organisé de rencontres entre les jeunes du quartier et la police :

« L'année de mon service civique, je ne faisais rien. De base, je cherchais un BTS, et au final, j'ai fait un service civique. Je me suis dit « dans tous les cas je fais rien, autant faire un service civique ». Les Kawas, je trouvais ça grave intéressant. C'est pour ça du coup que j'ai postulé. Les Kawas je ne connaissais pas et j'ai trouvé l'idée grave intéressante, de parler tous autour d'une table. Que ce soit la population avec des forces de l'ordre, je trouve ça intéressant. Ça aurait été dans une autre association, je n'aurais pas postulé, parce que je ne voulais pas faire de service civique » (Chaïma, Etude-action 2018)

En général, les jeunes les moins qualifiés n'évoquent pas au départ l'aspect aide à l'orientation professionnelle ou découverte des métiers mais les conseillers de la Mission Locale ont souvent cet objectif en tête lorsqu'ils leur proposent le Service Civique aux jeunes, constatant que c'est un moyen plus concret d'y parvenir que le passage par des ateliers projet « hors sol ».

Les jeunes se rendent compte souvent à l'issue de leur mission qu'elle a eu un effet important dans la découverte et le choix d'un métier ou d'un milieu professionnel, comme nous le verrons dans la troisième partie.

Ainsi, à travers les observations et les entretiens réalisés auprès des jeunes, nous constatons que les motivations des jeunes à intégrer une mission de volontariat sont multiples et peuvent se combiner : engagement citoyen, découverte associative, opportunité d'expérience, accès à une activité rémunérée, découverte professionnelle ou se faire du réseau.

« Il y a une gamme d'intérêts possibles, entre l'indemnité, la possibilité de sortir d'un quotidien, d'un isolement, d'acquérir des compétences, de mieux pouvoir s'orienter (...). Et ces intérêts ne sont pas perçus de la même manière par les jeunes ; ils varient en fonction de leur âge de leur niveau d'étude » (Charlotte, conseillère référente Service Civique, 2026)

Même si la motivation liée à l'emploi et à l'insertion professionnelle apparaît davantage chez les jeunes les moins qualifiés et issus des quartiers prioritaires que pour l'ensemble des jeunes candidats au Service Civique, il semble difficile d'établir une typologie.

Le témoignage de **Kenza**, résidant en quartier prioritaire, illustre la pluralité des motivations :

« A la fin de mon BTS, le travail, c'était compliqué et malheureusement dans ce milieu on demande toujours de l'expérience, on ne nous donne pas vraiment notre chance, c'était compliqué, je pouvais pas rester plus que ça chez moi. Depuis août, je postulais mais ça donnait rien. Donc ça faisait déjà 4 mois que j'étais chez moi à rien faire et c'est pour ça que j'ai voulu faire un Service Civique, j'aurais pas eu l'occasion de le faire plus tard et ça pouvait me permettre de me consacrer à mon permis aussi car ça faisait un moment que je reportais. Et peut-être que le Service Civique me permettrait de me faire un réseau de contacts, de l'expérience, et ce serait déjà ça (...).

Au début, je voulais faire une alternance à la suite de mon BTS mais finalement, j'ai pas trouvé de Licence qui m'intéressait vraiment, à part Ressources Humaines mais j'avais pas très envie de me replonger dans les études sachant que j'avais déjà raté mon Bac une fois et que j'avais fait mon BTS en trois ans au lieu de deux (...). J'avais dit à ma conseillère que je cherchais à la fois du travail et un Service Civique. C'est pour ça que j'avais fait l'atelier à la Mission Locale de Mosson. Par la suite j'ai appris qu'il y avait les permanences et c'est pour ça que je venais tous les mardis après-midi. M. m'avait appelé pour me parler de cette mission (...) c'était vraiment quelque chose qui pouvait me plaire. Aider dans leurs démarches numériques et être en relation avec les associations et les écoles, je me disais que ça pouvait être pas mal par rapport à mon domaine, je pourrais me faire vraiment un réseau. (...)

Ce Service Civique, je pense que ça peut être utile si on a arrêté nos études ou même si on est en recherche d'emploi et qu'on ne sait pas quoi faire, si on est perdu après le Bac avec les admissions. En faisant le Service Civique, ça permet sur cette durée-là de s'ouvrir un peu l'esprit. Prendre cette année comme étant une année sabbatique pour réfléchir et être plus posé et savoir ce qu'on va faire l'année prochaine, je le prends comme ça le Service Civique » (Kenza, entretien 2026).

Les effets du Service Civique multiples et différenciés selon les jeunes et selon les missions

Comme les motivations des jeunes, les effets du Service Civique dans les parcours des jeunes sont multiples, imbriqués et parfois inattendus. En raison de l'approche globale sur laquelle elle repose, il est d'ailleurs difficile de séparer en Mission Locale les dimensions personnelles, sociales et professionnelles d'un parcours.

Les entretiens menés avec les jeunes et les acteurs du Service Civique font ressortir avant tout les dimensions de l'expérience, des compétences et de la confiance acquises. Ces effets du Service Civique ont eux-mêmes des effets sur l'insertion professionnelle, avec des entrées en emploi rapides pour certains et à plus long terme pour d'autres. Pour un petit nombre d'entre eux, les difficultés sociales, familiales ou de santé, sont telles que le parcours ne connaît aucune évolution.

Le Service Civique, une expérience formatrice

Dans la pensée de Bertrand Schwartz²⁰, fondateur des Missions Locales, l'expérience occupe une place centrale, notamment comme fondement de l'apprentissage et de l'action éducative, parce qu'elle se construit à partir des réalités concrètes que vivent les jeunes. Une mission de Service Civique constitue une opportunité d'expérience, à condition qu'elle soit accompagnée et valorisée dans un parcours.

Acquérir des compétences et prendre confiance

La confiance en soi découle la plupart du temps du sentiment d'utilité éprouvé au cours de la mission et du fait d'avoir pris conscience de ses capacités. Les différentes qualités dont les jeunes ont fait preuve durant le service civique sont verbalisées et formalisées à l'occasion des bilans réalisés à la fin de la mission en présence des tuteurs. Lorsqu'il y a formalisation et conscientisation de ces capacités acquises à travers l'expérience (adaptation, prise de parole en public, travail en équipe etc.), elles deviennent des compétences que ces jeunes peuvent valoriser et qui vont faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Cette question de la confiance est soulignée par les professionnels MLJ3M et les partenaires, acteurs du Service Civique :

20- Bertrand SCHWARTZ est l'auteur du rapport « L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes : rapport au Premier ministre » (1981), qui a donné naissance au réseau des Missions Locales

« Il y a un avant et un après service civique ; il y a la maturité acquise mais surtout, la confiance en soi, la confiance dans les autres aussi, plus de légèreté parce qu'ils ont vécu une expérience positive encourageante (...) Un effet qu'on appelle simple accélérateur dans la suite des parcours pour intégrer un emploi ou retourner en formation ou reprendre des études (...) Ça ouvre le champ des possibles (Charlotte, conseillère MLJ3M, référente Service Civique, entretien 2026)

« Je pense que le plus important, c'est la confiance, l'estime de soi. Sur 8 mois, il y a le temps de prendre confiance, d'avoir confiance dans les autres, dans un espace où il n'y a pas de jugement. Je trouve que ce temps long est intéressant pour les jeunes mais aussi pour nous ; on est dans le faire, on réalise des actions concrètes sur lesquels on peut revenir, que l'on peut valoriser avec des entretiens de qualité » (Directeur de l'association Kaïna, entretien 2026)

Dans un contexte de plus en plus difficile pour acquérir une première expérience professionnelle, particulièrement pour les jeunes des QPV, le service civique vient remplir une partie de cette fonction. Il permet de renforcer l'estime de soi et le sentiment d'utilité, il apporte de l'assurance et une prise de conscience de ses capacités, nécessaires pour envisager un projet de formation ou d'emploi.

Racha, 19 ans à l'issue de sa mission, se sent prête à partir en formation à Paris, ce qui était inenvisageable pour elle quelques mois plus tôt, ainsi que pour ses parents qu'elle a dû convaincre :

« Je suis tellement motivée à faire ça que je peux y aller en fait. Alors qu'avant le service civique, je pouvais pas quitter Montpellier. (...) le fait d'avoir été en maison de retraite. J'éprouve de la satisfaction à aider les gens, donc je me vois pas faire autre chose en fait. C'est ça ou rien, je vais y aller et on verra ce que ça donne ! (...) En plus je suis avec une copine à moi d'ici. On a eu la même école, avec l'internat. Donc je me dis « bon, on a été prises toutes les deux, ça me rassure ». Et ça rassure aussi mes parents. C'est surtout les parents en fait. Chez moi, on n'a pas trop l'habitude de laisser partir... (...) Mais maintenant, j'ai pu parler avec eux. Le fait que je rentre tous les soirs, je leur racontais des trucs, ils ont vu comment j'étais motivée, ils se sont dit « elle veut vraiment le faire, on va la laisser » (Racha, Etude-action 2018)

Trouver sa place, rencontrer, s'ouvrir et acquérir un statut

« Le Service Civique, c'est avant tout une opportunité sur le plan humain, quelque chose d'enrichissant (...) là où des liens se créent que ce soit entre les jeunes, entre les jeunes et les bénévoles, entre les jeunes et les bénéficiaires et entre les jeunes et l'équipe salariée. » (Charlotte, conseillère MLJ3M, référente Service Civique, entretien 2026)

Pour les jeunes peu qualifiés, rencontrant des difficultés sociales et financières et n'ayant pas de statut défini (ni étudiant, ni salarié), le Service Civique peut être un temps pour trouver sa place dans la société. Le fait de signer un contrat qui engage sur la durée, d'obtenir un statut reconnu de « volontaire en Service Civique » et de recevoir une indemnité versée par l'Etat, est valorisant. Les rencontres et les relations sociales développées durant la mission ont aussi un effet sur cette place acquise au sein de la société, cet effet étant d'autant plus significatif pour des jeunes les plus en difficultés, pour qui des « inégalités relationnelles » ont été démontrées²¹. Le Service Civique permet ainsi de développer ses réseaux, notamment de pairs, et participe à la réduction de ces inégalités. La fonction de socialisation du Service Civique s'observe particulièrement lorsque les missions sont

21- Claire Bidart a observé des « inégalités relationnelles » dans la constitution des réseaux, créant des disparités à partir de l'origine sociale et du niveau de diplôme principalement.

BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », Revue française de sociologie, vol. 49, 2008

réalisées en groupe (a minima en binôme), ou lorsque des espaces de rencontres sont mis en place, par des acteurs associatifs notamment. L'intermédiation peut être un outil facilitateur lorsque la structure agréée (telle que la Mission Locale) a les capacités de créer et animer ces espaces d'échanges. Ces derniers deviennent des repères, notamment pour des jeunes sortis tôt du système scolaire, et des espaces de mixité sociale.

Kenza (Etude action 2018, interrogée également en 2026) souligne l'effet de sa mission sur son ouverture aux autres :

« (...) je suis pas quelqu'un de très sociable, j'étais très renfermée. Et là, pour le coup, ça va j'ai trouvé plein de jeunes avec différents parcours et du coup, j'ai beaucoup accroché, comme avec Anissa, elle a un Master et avec elle on a directement accroché, même avec Soraya et Salima »

Ces aspects de socialisation et de mixité ont des effets sur les parcours personnels et citoyens, ce qui est également observé au niveau national. Ainsi, selon l'Agence du Service Civique en 2025 :

- Alors que seuls 36 % des volontaires étaient engagés bénévolement avant leur mission, une majorité (56 %) affirme après la fin de l'expérience souhaiter poursuivre une forme d'engagement ;
- Un an après la mission, une proportion équivalente (56 %) déclare avoir donné du temps bénévolement au cours de l'année.

Dans le cadre de la plateforme MLJ3M, nous avons constaté qu'une fois la mission terminée, certains jeunes restent engagés de façon bénévole dans l'association et intègrent même le conseil d'administration. C'est le cas de la première volontaire engagée dans l'association Kalisi, qui en est devenue ensuite présidente.

Un accès facilité au monde professionnel pour certains, une reprise d'études pour les jeunes « en césure », une étape dans un parcours plus long pour les autres

Les effets du Service Civique sur l'insertion professionnelle sont difficiles à mesurer compte tenu des profils et des contextes différents dans lesquels s'effectuent les missions ; même si les résultats en termes d'entrées en emploi ou en formation sont importants, l'intérêt du volontariat apparaît davantage sur les parcours à plus long terme, comme une étape, un tremplin, une aide à l'orientation professionnelle ou une expérience humaine.

Les résultats en matière d'insertion professionnelle

Les travaux menés sur le dispositif convergent globalement sur les résultats du Service Civique en matière d'insertion professionnelle. Dans son rapport de septembre 2025²², l'Agence du Service Civique indique que près de 7 jeunes sur 10 sont, un an après leur mission, en emploi ou en formation/reprise d'études. Ces données proviennent de l'étude déjà citée du Céreq, basée sur l'enquête Génération 2017 et réalisée en lien avec l'Agence du Service Civique²³.

22- <https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/15-ans-d-impact-du-service-civique.pdf>

23- ROBERT A., MAILLARD D., 2023, « Jeunes volontaires du service civique dans la Génération 2017_Profils et trajectoires professionnelles », Céreq Etudes, n° 42

Les résultats précis sont les suivants :

- 49 % des anciens volontaires sont en emploi un an après la fin du Service Civique ;
- 20 % sont en formation ou ont repris des études ;
- 20 % sont en recherche d'emploi ;
- 11 % sont inactifs ou dans une autre situation.

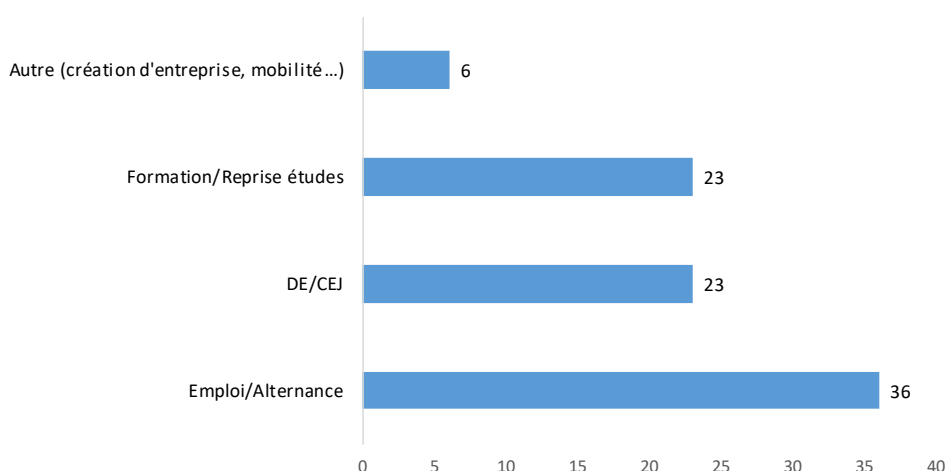
Le Cereq est prudent sur l'analyse des effets du service civique qui peuvent varier fortement selon le profil des jeunes (ceux qui réalisent leur Service Civique pendant leurs études ; ceux qui le commencent dans les 12 mois suivant leur sortie de formation et ceux qui le commencent plus tardivement) et surtout selon le moment où la mission est réalisée. Ainsi, il note que pour les jeunes ayant effectué leur Service Civique après la fin de leurs études, 56 % étaient en emploi et 7 % en formation/reprise d'études un an après la mission.

Selon l'enquête de l'INJEP de mars 2020²⁴, six mois après un Service Civique, 35 % des anciens volontaires sont en emploi, 33% sont en études ou formation, 22 % en recherche d'emploi, 8 % inactifs et 2 % dans un autre type de volontariat.

Par ailleurs, pour l'enquête réalisée en Bourgogne Franche Comté²⁵ : « un peu moins d'un tiers des volontaires ont connu une période d'emploi depuis la fin de leur mission et 36% sont en emploi 8 mois plus tard. Pour ceux qui sont en CDI, il s'agit de leur premier emploi dans 82% des cas ».

Les résultats pour les volontaires MLJ3M entrés en mission en 2023 ²⁶ sont similaires ; la plateforme Service Civique a en effet réalisé une enquête sur les jeunes entrés en missions en 2023 (108 jeunes), à partir d'entretiens, d'échanges téléphoniques et d'emails (88% ont répondu sur les 108 volontaires concernés).

Les entrées en emploi (CDD, CDI, alternance) étaient de 36% (30% pour les jeunes QPV). Les entrées en formation et les reprises d'études était de 23% (même pourcentage pour les jeunes QPV). Les autres situations professionnelles (6%) concernaient la mobilité internationale ou la création d'entreprise. Enfin, 23% étaient en recherche d'emploi ou entrés en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).



Situation des volontaires plate-forme MLJ3M entrés en Service Civique (2023)

24- <https://injep.fr/publication/les-volontaires-en-service-civique-des-parcours-de-formation-et-dinsertion-varies/>

25- BERTHAUD J, MORLAIX S, Quels effets du Service Civique sur les parcours des jeunes ? L'exemple de la Bourgogne Franche-Comté, dans Education permanente 2020/2 N° 223.

Notons que la plateforme avait également recueilli ces informations en 2018 (mais seulement pour 32 répondants) : 6 mois après la fin de leur mission, 34,4% des volontaires étaient en activité professionnelle, 34,4% en retour aux études et 9,4% en mobilité internationale (Service Volontaire Européen et voyage personnel).

Un tremplin vers l'emploi

Selon l'étude INJEP précédemment citée, 10 % de l'ensemble des volontaires au niveau national sont salariés de leur structure d'accueil 6 mois après la fin de la mission. Le chiffre est similaire pour la MLJ3M ; ces intégrations concernent les collectivités territoriales ou le CCAS (avec plusieurs entrées en CDD en EHPAD en particulier) ou plus rarement les associations (La Costumotek, notamment). Salma (entretien 2026) fait partie des jeunes recrutés directement après sa mission : titulaire d'un bac STMG et d'une Licence professionnelle RH en 2023 et ne trouvant pas d'alternance pour poursuivre ces études, elle décide de chercher un Service Civique :

« J'étais encore jeune je me suis dit, pourquoi pas découvrir ; je ne vais pas rester forcément dans le milieu RH. Mon objectif au départ, c'était de continuer jusqu'au Master bien sûr mais l'alternance, je l'avais pas trouvé donc je m'étais dit, je ne vais pas rester à rien faire, je vais plutôt m'orienter vers un service civique. Au départ, je voulais le faire dans l'animation vu que j'avais fait animatrice pendant les vacances dans mon club de taekwondo. Et j'ai postulé en Maison pour Tous »

Compte tenu de son profil, **Salma** s'engage finalement sur une mission d'accompagnement aux démarches numériques au siège du CCAS, lui permettant ainsi de découvrir la fonction publique et l'accueil. Après sa mission, elle décide de chercher un emploi :

« Je n'ai pas eu envie après de continuer en Master. Non, franchement, la difficulté que c'est de trouver une alternance, j'ai pas voulu continuer et du coup je me suis dit, au moins bac +3, c'est déjà pas mal. Après, trouver un métier dans les ressources humaines, c'est un peu compliqué ».

Etant appréciée par l'équipe, un CDD à la Ville de Montpellier comme animatrice numérique, lui est proposé ; son contrat ayant été renouvelé régulièrement depuis juillet 2024, elle était toujours en emploi en juin 2026, sur un poste assistante administrative.

Solange, titulaire d'un bac (Entretien 2026), a intégré la structure dans laquelle se déroulait son service civique (EHPAD), pour un emploi différent de sa mission :

« Moi, j'aimerais bien continuer. Malheureusement, les places en animation, elles sont très limitées donc pour l'instant, je ne sais pas si je pourrais être prise mais si je peux être agent en attendant pour l'instant, ça me va : mettre la table, aider aux repas, faire du nettoyage. J'ai le contact avec les résidents (...) Tout le monde me disait « on n'a pas envie que tu partes » et c'est la cadre de santé qui est venue me chercher pour me prévenir qu'ils allaient me garder. Et ça m'a fait plaisir. (...) On m'a proposé potentiellement de reprendre le BPJEPS, parce que mon projet, c'est quand même de rester dans l'animation. Si vraiment, il faut que je passe cette formation, je le ferai mais je n'ai pas spécialement envie. »

Pour beaucoup de structures, l'objectif n'est pas de recruter le volontaire en contrat salarié après la mission, surtout parce que les attentes vis-à-vis d'un salarié ne sont pas les mêmes et que les profils et les attendus ne correspondent pas. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'objectif des volontaires eux-mêmes d'être recruté, comme on l'a vu plus haut.

Mais pour les jeunes qui cherchent à s'insérer professionnellement, dans le secteur de leur mission ou dans un autre, l'image du Service Civique est bonne auprès des employeurs ; d'après une étude de l'Agence du Service Civique en 2024²⁷, 57% des DRH voient le Service Civique comme un atout pour le parcours professionnel (+16 points depuis 2022) et 93% des DRH ont une image positive du dispositif. Ils y voient une occasion de montrer ou d'acquérir des compétences sur le terrain, comme la capacité d'adaptation, le respect des règles, l'autonomie ou le travail en équipe.

Une aide à l'orientation et à la reprise d'étude ou de formation professionnelle

Selon une étude CSA/ASC de 2024, 4 jeunes sur 5 estiment que leur mission de Service Civique les a aidés à définir leur projet d'avenir. Cette expérience permet notamment de renforcer les dossiers de candidature pour des formations ou emplois, et de présenter un profil plus solide aux recruteurs. Par exemple, des jeunes ayant échoué à intégrer une formation visée ont pu, après une mission de Service Civique, être admis l'année suivante.

Ainsi, **Racha** a été acceptée en formation suite à son service civique en EHPAD (alors qu'elle avait été refusée juste après son baccalauréat) :

« *Moi qui voulais faire infirmière, j'ai vu leur travail et j'ai trop aimé et je suis sûre de ce que je veux maintenant. » « C'est un truc que j'aime bien vraiment. Si je deviens infirmière et que j'ai mon diplôme, l'EHPAD je pourrais facilement y travailler » (Racha, Etude action 2018)*

L'entrée en formation professionnalisante est souvent permise grâce à l'obtention d'une première expérience. Le service civique offre cette opportunité et vient rétablir une égalité des chances ; ce que nous avons particulièrement observé à travers les jeunes ayant réalisé une mission de Service Civique au sein de structures sociales ou médico-sociales. Le service civique, qui "ouvre plein d'opportunités", selon Racha, est alors une première étape, dans un processus d'insertion. En effet, au-delà du rôle qu'a joué cette mission dans l'acceptation de son dossier pour l'école d'infirmière, elle a également pu obtenir, deux étés de suite, des CDD saisonniers au sein de l'EHPAD.

La mission peut être mise à profit également pour préparer un concours de la Fonction Publique, notamment. Plusieurs jeunes entrés en mission remobilisation scolaire dans les Médiathèques de la Métropole de Montpellier ont ainsi passé les concours de Professeur des Ecoles ou de bibliothécaire.

D'autres volontaires, titulaires d'une Licence en psychologie ont réalisé une mission en EHPAD ou à l'association Perce Neige, permettant de renforcer leur dossier de candidature pour intégrer un Master mais aussi de mieux choisir le Master de psychologie le plus adapté.

Le Service Civique, comme étape dans des parcours d'insertion plus longs

Pour les jeunes peu qualifiés, issus des QPV, ou mineurs, la construction du parcours d'insertion est souvent plus longue, en raison de facteurs extérieurs (manque de réseau, discrimination, niveau de qualification plus faible) ; une étape de Service Civique permet un temps de réflexion, pas toujours suffisant mais utile dans un processus d'intégration vers l'emploi.

27- Baromètre 2024 CSA/IPSOS pour l'Agence du Service Civique

Mehdi (Etude action de 2017, interrogé également en 2026), résidant en QPV à Montpellier, passionné de jeux vidéo, intéressé par l'audiovisuel mais sans expérience ni réseau professionnel dans ce domaine, a vécu une première expérience positive en service civique au sein d'une web TV (2017). Celle-ci lui a permis de prendre confiance, d'acquérir des compétences techniques et d'enclencher une formation complémentaire, nécessaire à son intégration en emploi salarié. L'association dans laquelle il était volontaire l'a ensuite recruté, d'abord en contrat aidé puis en CDI.

Pour lui, c'est l'expérience concrète acquise durant sa mission, plus que la formation qu'il a faite ensuite, qui lui a permis de se projeter dans un parcours professionnel :

« Moi, le plus positif je dirais c'est les compétences que ça m'a permis d'acquérir. Parce que, franchement, à Kaïna, on voit des choses sur le terrain et c'est beaucoup plus formateur (...). Et ça m'a appris aussi à travailler en équipe, le fait d'être avec M. ou d'être avec les autres services civiques de temps en temps, c'était quelque chose que je faisais pas avant, donc ça m'a appris à travailler en équipe. Et aussi à côtoyer des gens de mon âge, que j'avais pas forcément eu la chance de côtoyer avant. Et voilà quoi genre, ça m'a apporté une base que je trouve nécessaire » (Mehdi, entretien 2026)

Chaïma, qui avait décidé de réaliser un service civique "car elle ne savait pas quoi faire" estime que cette expérience lui a apporté des choses qu'elle n'imaginait pas :

« Et au final je ne regrette pas, j'ai appris beaucoup de choses, surtout au niveau du social, des associations et tout ça. Surtout que moi je suis dans le commerce donc on parle des entreprises, mais les associations on n'en parle pas trop. Oui, j'ai appris beaucoup de choses au niveau des associations, des organisations, tout ça ». (Chaïma, Etude-action 2018)

L'expérience vécue dans un domaine inconnu est souvent à l'origine des choix de définition ou de changement d'orientation. Si les jeunes l'expriment rarement de cette façon, le service civique est souvent un élément déclencheur permettant de faire avancer leur réflexion, notamment pour les jeunes des QPV dont les parcours d'insertion professionnelle sont majoritairement plus longs. Comme en témoigne la tutrice de Chaïma, le dispositif du Service Civique apporte une réponse adaptée aux besoins de ces jeunes, d'avoir un temps plus long pour construire leur projet :

« Quelqu'un comme Chaïma on sent qu'il faut l'aider, qu'elle n'a pas eu tous les outils dans sa famille. En fait, quand il y a des gens dont on voit qu'ils ont un potentiel, qu'ils n'ont pas eu les outils dans leur famille mais on les sent tellement de bonne volonté que voilà, il faut pousser. Et puis quand on a travaillé avec depuis un petit moment, on sent ses capacités, on se dit que d'un côté on va les aider à se propulser dans la vie, de l'autre, l'association elle bénéficie de la richesse de la personne, de la garder encore un peu pour continuer un bout de chemin ensemble, c'est ça qui est intéressant » (Annie, responsable associative, tutrice de Chaïma, Etude-action 2018)

Après une expérience en maçonnerie, et des petits boulots non déclarés pour subvenir aux besoins de sa famille, Steven, a commencé à réfléchir à son avenir professionnel grâce à sa mission de Service Civique. Il lui faudra deux ans pour formaliser son projet de Moniteur Educateur et envisager le retour en formation :

« Déjà, ça m’a permis de construire mon projet, de pouvoir réfléchir à ce que je voulais faire après le service civique. Parce que quand je l’ai fait, c’était vraiment le moyen de m’impliquer un peu plus dans l’association mais aussi de trouver quelque chose de plus vivable que le boulot que j’avais avant. Aujourd’hui je commence vraiment à me lancer pour la formation de moniteur éducateur, à essayer de m’impliquer de plus en plus dans l’asso, d’en être salarié maintenant. Donc déjà ça m’a permis de construire mon projet ; je m’étais pas rendu compte quand on a fait le débrief, de toutes les compétences et connaissances que ça a pu m’apporter » (Steven, propos recueillis deux ans après la fin de sa mission).

Alors que la motivation première de Steven était de s’impliquer concrètement dans une association, l’accompagnement de la Mission Locale et de son ancien tuteur ont permis de construire et de concrétiser son projet professionnel.

Axel, titulaire d’un CAP pâtisserie et mineur lorsqu’il est entré en Service Civique en EHPAD en 2023, a compris lors de sa mission qu’il appréciait particulièrement l’écoute et qu’il avait des qualités relationnelles importantes. Il avait l’envie déjà de reprendre les études et l’idée de devenir psychologue ; ayant intégré un emploi en boulangerie à l’issue de son volontariat, il lui a fallu deux ans pour qu’il s’inscrive en DAEU à l’Université Paul Valéry, dans l’objectif d’intégrer ensuite une Licence de psychologie :

« Je pensais déjà au DAEU mais à cette époque, bon j’étais beaucoup trop jeune pour le passer parce qu’il y a plein de conditions à remplir et je pouvais pas ; je pensais peut-être au micro-lycée, j’en avais parlé avec AL (conseillère MLJ3M) mais je sais pas, j’avais encore un peu peur de sauter le pas, je me sentais pas prêt et il m’a fallu encore quelques petites expériences qui me cassaient encore un peu plus le dos et voilà, ça m’a un peu ouvert l’esprit et les idées » (Axel, Entretien 2026).

Pour les jeunes aux situations particulières, comme **Betty**, réfugiée politique, les effets du Service Civique se mesurent également à plus long terme :

Résidant en Centre d’accueil pour les demandeurs d’asile (CADA), après son arrivée en France en 2021, Betty s’inscrit à la Mission Locale en février 2022, orientée par son assistante sociale et intègre le contrat d’engagement jeunes (CEJ). Après un stage (PMSMP) en janvier 2023, elle entre en service civique dans le cadre du Projet Service Civique Réfugiés de la MLJ3M. Elle participe à l’animation du groupe de jeunes réfugiés et demandeurs d’asile et aux actions du collectif de volontaires. Les liens tissés avec les autres volontaires et les professionnels de la MLJ3M facilitent son intégration en France. En participant à des actions plus ponctuelles comme la sensibilisation auprès des personnes mal voyantes avec la Ville de Montpellier ou à la Journée Mondiale des Réfugiés, elle apprend à connaître l’environnement et les structures partenaires. La Formation Premiers Secours (PSC) et la Formation Civique et Citoyenne sont aussi des occasions d’acquisition de nouvelles connaissances.

« En arrivant en France, j’étais seule, je ne connaissais pas grand monde et je ne parlais pas le français. C’est la communication avec les gens qui m’a plu dans mon Service Civique. Et j’ai amélioré mon français ; j’ai aussi découvert Montpellier avec les sorties culturelles et les rencontres » (Betty, Entretien 2026)

Les différentes actions menées lors de sa mission ont contribué à mieux maîtriser la langue française et à prendre confiance. En Septembre 2023, à l'issue de son Service Civique, elle a pu ainsi intégrer l'Ecole de la 2ème chance puis en 2025 un CDD en vente. Sa mission de volontariat, adaptée à sa situation personnelle, lui a permis de poursuivre son parcours de formation, et, prenant conscience de ses qualités relationnelles, d'intégrer le secteur du commerce.

Des parcours parfois “empêchés”

A travers les parcours des volontaires de la MLJ3M accompagnés à la Mission Locale, nous avons pu observer pour une minorité des réalités spécifiques et des difficultés souvent multiples (financières, sociales, familiales ou de santé) qui perdurent pendant le Service Civique. Parfois, malgré le travail de médiation de la plateforme Service Civique ou l'appui du conseiller, la mission doit être interrompue; c'est le cas pour Fatima (Etude action 2018), née en Italie, arrivée à Montpellier en 2013 avec ses parents originaires du Maroc. Elle a démarré sa mission de service civique après avoir obtenu son baccalauréat et décrit le service civique comme « la première chose qui l'a éclairé après le lycée » et a permis de réfléchir à son projet professionnel. Mais au bout quelques mois, elle met fin à sa mission, évoquant des « trucs personnels » et un besoin de faire une pause, sans vouloir en dire davantage. En réalité, cette démission survient juste après son mariage, son déménagement dans sa belle-famille, puis une période de congés et un arrêt maladie. Les contraintes familiales ont probablement été déterminantes de la rupture anticipée de sa mission.

C'est le cas également de Rahim (Etude action 2018), contraint de trouver une activité plus rémunératrice ; âgé de 20 ans, né en Russie et arrivé en France avec sa mère en raison du conflit tchétchène, il réside dans le quartier Mosson de Montpellier. Accompagné par la plateforme service civique, il entre en mission dans une association du quartier mais démissionne deux mois après. Entre temps, il s'est marié. Il explique qu'il cumulait plusieurs emplois (il fait de la manutention ou des chantiers non déclarés) en parallèle de sa mission, afin d'assumer les contraintes financières. Il doit payer le loyer de sa mère (malade) et de sa sœur ainsi que celui de l'appartement dans lequel il réside désormais avec sa femme.

Pour d'autres jeunes, plus nombreux ces deux ou trois dernières années, ce sont les problématiques de santé mentale qui entravent ou empêchent l'expérience de se réaliser.

Pour cette catégorie de volontaires « empêchés », le Service Civique n'est pas un échec mais il ne fait pas évoluer le parcours.

Conclusion et perspectives : l'importance d'un accompagnement de qualité

Le dispositif Service Civique, intégré dans les politiques publiques depuis plus de 15 ans, a progressé quantitativement. Pour les volontaires engagés, il constitue une étape importante dans un parcours d'insertion, en particulier pour les jeunes les moins favorisés, voire un tremplin direct vers l'emploi ou la formation.

Mais comme le soulignait déjà l'**UNML** en 2019, il est important que

« l'augmentation du nombre de volontaires soit accompagnée d'un travail sur la qualité et d'une vigilance sur l'accès des missions à tous les jeunes. Cela se traduit notamment par la sécurisation du statut des volontaires en Service Civique, par une meilleure complémentarité entre l'indemnité de Service Civique, et les autres revenus ou aides sociales, par une redéfinition des critères d'allocation de l'indemnité sur critères sociaux, et par l'ouverture de droits associés au statut de volontaire²⁸.

Le rôle d'intermédiation que joue les Missions Locales, et en particulier la MLJ3M, est utile pour favoriser l'accessibilité du volontariat à des jeunes peu qualifiés et en particulier issus des quartiers, accompagnés par les conseillers des Missions Locales. Il est essentiel également pour garantir la qualité des missions, du tutorat et du suivi des jeunes dans leur projet d'avenir et l'après Service Civique.

Les sociologues Maud Simonet et Florence Ihaddadene ²⁹ analysent les dérives du Service Civique, considérant qu'il peut être instrumentalisé pour répondre à des besoins organisationnels et économiques, parfois au détriment des conditions de travail et de la qualité de l'accompagnement des jeunes. Dans un contexte de fort chômage des jeunes, elles soulignent les risques de détournement du Service Civique par les employeurs qui se servent d'une main d'œuvre bon marché.

Or, pour le réseau des Missions Locales, et en particulier la MLJ3M, il est clair qu'une mission de Service Civique ne peut s'apparenter à un emploi salarié ; son contenu étant spécifique, basé sur l'intérêt général, la structure d'accueil doit pouvoir fonctionner sans cette mission. Aucune performance ne peut être attendue d'un volontaire.

L'UNML a alerté les missions locales sur la nécessité d'être très vigilant face aux sollicitations des associations ou collectivités territoriales pouvant être tentées de recourir alors au Service Civique pour effectuer des tâches ou des activités jusqu'alors remplies par des salariés.

28- Compte-Rendu Annuel d'activité au titre de l'engagement de Service Civique – Année 2019, UNML

29- Voir en particulier IHADDADENE Florence, Le service civique au service de l'« employabilité » des jeunes ?, dans Salariat 2022/1, novembre 2022

Concrètement, la plateforme Service Civique travaille en amont avec les structures d'accueil sur le contenu et la qualité des offres de mission de Service Civique, sur la base du référentiel UNML et sur la base d'une durée de 24 à 26 heures. Les tâches administratives ou de communication notamment, ne peuvent être mises en avant. Ainsi, plusieurs projets de missions proposés par certaines associations ou collectivités n'ont pu aboutir en raison des risques de substitution à du travail salarié.

Depuis 10 ans, la MLJ3M a maintenant un réseau de structures d'accueil de qualité, dont elle connaît les missions et les équipes :

« Je pense que la plus-value, pour moi en tant que conseillère de la plateforme service civique, c'est d'avoir la connaissance des missions proposées et des structures d'accueil partenaires. Je crois que la mission ne se déroule pas de la même manière si on connaît la structure au départ (...) le fait de commencer dans de bonnes conditions, avec la confiance de la structure, je pense que ça facilite la suite » (Charlotte, conseillère MLJ3M, 2026)

Par ailleurs, la Mission Locale s'assure de la qualité du tutorat et du suivi pendant la mission ainsi que de l'accompagnement au projet d'avenir.

Le constat est qu'il est souvent nécessaire d'accompagner davantage certaines petites structures d'accueil, avec des points de vigilance à avoir sur leur capacité d'encadrement et de tutorat en particulier. Des conseils et outils de suivi (fiche de suivi du volontaire, notamment), ainsi que la documentation utile (guide du tuteur, en particulier) sont apportés dès le démarrage. Le suivi de ces structures se fait lors du premier mois afin de vérifier notamment la bonne intégration des volontaires puis une fois tous les deux mois environ. La formation des tuteurs est un facteur important de qualité des missions.

L'intermédiation apparaît ainsi comme une plus-value pour les jeunes volontaires en mission dans les structures d'accueil (tierces), dans la mesure où ils bénéficient d'un double tutorat (et d'une possibilité de médiation via la Mission Locale s'ils rencontrent des difficultés).

L'accompagnement au projet d'avenir, très important pour les jeunes concernés, est aussi facilité par ce travail de proximité mené avec les structures tierces. L'objectif est que le lien ne soit pas rompu avec le conseiller Mission Locale et que le jeune ait un accès à tous les services de la Mission Locale (formation, logement, parrainage, mobilité etc.). Les tuteurs sont mis en relation avec les conseillers Mission Locale référents du jeune, le plus rapidement possible.

« J'essaie de maintenir un lien pendant la mission, il est important d'accompagner sur le projet d'avenir. Et je vois une évolution personnelle des jeunes si la mission était de qualité. Une mission de qualité, c'est une mission où il y a un référent sur lequel le jeune peut s'appuyer, où il y a un accompagnement de chaque jour (...) un Service Civique, c'est le moment où tu peux tester des choses ; et c'est l'expérience qui permettra d'alimenter le CV, de prouver des réalisations et des compétences ». (Elise, conseillère CEJ MLJ3M, 2026)

Comme le soulignait Corentin Poirier, chargé de mission à l'UNML, en 2020, « Après une telle expérience, les jeunes que nous accompagnons ont gagné en confiance, en compétences et sont prêts à intégrer une formation ou à chercher un emploi. Cela produit un effet d'empowerment, une transformation plus visible chez ce type de public, car il part de plus loin. »³⁰

Dans une perspective de poursuite du travail sur les effets du Service Civique dans les parcours des jeunes, il apparaît nécessaire de construire un outil de mesure d'impact permettant d'aller au-delà des retours des jeunes, des enquêtes de satisfaction et des éléments recueillis sur I.MILO ou auprès des conseillers. Lors d'une récente rencontre des plateformes Service Civique des Missions Locales, ce besoin a été exprimé d'échanger et d'outiller «l'après Service Civique». Un groupe de travail, animé par l'UNML, devrait se constituer lors des prochains mois.

Sur le territoire de la Métropole de Montpellier, nous proposerons également à nos partenaires du Service Civique, comme l'AFEV et Unis Cité notamment, de se réunir pour travailler sur ce thème et sur la création d'un outil simple permettant de mieux évaluer ces effets du Service Civique.

30- In DOQUOIS Anne, ROBERT Marie, *Et si on s'engageait ?* Edition Autrement, 2020, p 66

Liste des sigles

AFEV	Association de la fondation étudiante pour la ville
ASC	Agence du service civique
CCAS	Centre communal d'action sociale
CEJ	Contrat engagement jeunes
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
EDC	Ecole de la deuxième chance
FCC	Formation civique et citoyenne
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
MLDS	Mission de lutte contre le décrochage scolaire
MLJ3M	Mission locale jeunes montpellier méditerranée métropole
PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
PSC	Formation Premiers secours citoyen
QPV	Quartier prioritaire de la ville
SCC	Service civique combiné
SJDES	Service départemental à la jeunesse, à l'engagement citoyen et aux sports
UNML	Union nationale des missions locales

Bibliographie

Agence du Service Civique, 15 ans de Service Civique, 15 ans d'impact, septembre 2025

Agence du Service Civique, Rapport territorial, Hérault 2025

BECQUET Valérie, « Jeunes des quartiers difficiles » en service civique : du ciblage politique d'un public aux usages juvéniles, 2013

BERTHAUD J, MORLAIX S, Quels effets du Service Civique sur les parcours des jeunes ? L'exemple de la Bourgogne Franche-Comté ; dans Education permanente 2020/2 N° 223

BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », Revue française de sociologie, vol. 49, 2008

DOQUOIS Anne, ROBERT Marie, Et si on s'engageait ? Edition Autrement, 2020

HOUDEVILLE Gérald et SUAUD Charles, Des décrocheurs scolaires en Service Civique : des passagers clandestins ? Le Bord de l'eau, 2019

IHADDADENE Florence, Le service civique au service de l'« employabilité » des jeunes ?, dans Salariat 2022/1, novembre 2022

INJEP, Le Service Civique, un atout pour les parcours des jeunes, Jeunesses Etudes et synthèses, n° 20, juin 2014

INJEP, Quentin Francou, Adélaïde Ploux-Chillès, Les volontaires en Service Civique : des parcours de formation et d'insertion variés, Analyses et Synthèses, n° 32, mars 2020

CREDOC, Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et al, « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 », INJEP, 2016

SIMONET Maud, Le travail bénévole : engagement bénévole ou travail gratuit ? La Dispute, 2010

SUIRE Lisa, De l'universalité du Service Civique au principe d'accessibilité pour tous : étude auprès des jeunes résidant dans les QPV de Montpellier (Mémoire de Master 1, 2018)

SUIRE Lisa, Les effets du Service Civique dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés par la Mission Locale de Montpellier Méditerranée Métropole (Mémoire de Master 2, 2019)

UNML, Compte-Rendu Annuel d'activité au titre de l'engagement de Service Civique – Année 2019

ROBERT A., MAILLARD D., 2023, « Jeunes volontaires du Service Civique dans la Génération 2017. Profils et trajectoires professionnelles », Céreq Etudes, n° 42

Rédaction

Anne LE BISSONNAIS- Responsable de l'observatoire des jeunes MLJ3M

Conception

Réjane BELVAL-MENDEZ- Responsable communication- MLJ3M

Directeur de publication

Abder ABOUITMAN- Directeur général- MLJ3M